

LE POINT DE RENCONTRE

Libéral et Croyant

N° 65 - JUIN 2001

Directeur de la publication :
Arnaud PELLISSIER TANON

Le numéro : 20 francs

Rédacteur en chef :
Pierre GARELLO

ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL

LA SAGESSE DE BASTIAT

Nous consacrons ce numéro à des écrits peu connus de Frédéric BASTIAT dont la traduction en anglais m'a été demandée des Etats-Unis, où sont célèbres seulement ses *Harmonies Economiques* et les meilleurs pamphlets.

Le projet de ce florilège est né au cours de la treizième Université d'été d'Aix-en-Provence*. Bon nombre de nos lecteurs sont des habitués de ce forum international libéral animé par Jacques GARELLO ; sans cette sympathique ruche de discussions, bien des intuitions individuelles de ce genre resteraient stériles, faute de politisation intellectuelle.

Grâce à notre ami et conseiller Léonard LIGGIO – professeur en Virginie, et spécialiste des économistes français du XIX^e siècle – je venais de rencontrer un religieux pauliste (un ordre spécifiquement nord-américain) le R.P. SIRICO, président de l'Acton Institute for the study of Religion and Liberty. Déjeunant à la même table que lui, je lui dis que l'objectif énoncé dans le titre de son organisation était partagé par la nôtre ; mais qu'en outre j'avais observé de longue date que l'effet de la liberté, voulue par Dieu, sur l'issue de la lutte entre le Bien et le Mal avait été au cœur des préoccupations de Frédéric BASTIAT ; que, plus précisément, dans sa correspondance privée l'on pouvait constater que son originale théorie des lois de la société reposait sur une foi chrétienne solidement assimilée.

LE POINT DE RENCONTRE

ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL ... ÉDITORIAL

Le P. SIRICO fut vivement intéressé par cet aspect, généralement ignoré, des convictions du pamphlétaire gascon ; il me pria de traduire les passages significatifs des lettres dont je parlais, désirant les communiquer aux membres de son association. Je le fis bien volontiers quelques semaines plus tard ; dès réception, il m'écrivit pour me proposer d'étendre le champ de mes citations, afin de mettre en évidence dans le reste de l'œuvre les linéaments implicites d'ordre philosophique et religieux. Son institut rassemblerait les fonds nécessaires à la réalisation et diffusion d'un petit livre, dont il comptait apporter les premiers exemplaires à la prochaine Université d'été d'Aix.

De notre côté, nous avons gardé la responsabilité d'une diffusion de la version française du même recueil. C'est ainsi que nos lecteurs trouveront ci-après les textes originaux, avec leur référence aux volumes des **Œuvres Complètes**. Mais, s'il plaît à Dieu, l'aventure devrait ne pas s'arrêter là : nous voudrions que cette double parution serve à amorcer un nouvel effort de propagande libérale spiritualiste auprès des étudiants et jeunes enseignants, qui seront l'avant-garde de l'intelligentsia de demain.

Notamment, nous envisageons une sorte de Fondation BASTIAT, servant d'agent de liaison et de collaboration aux divers Clubs BASTIAT existants ou à créer régionalement. Sa première mission serait d'ouvrir des concours pour les rédacteurs d'études de niveau universitaire sur la philosophie sociale esquissée par BASTIAT, et sur son influence passée et présente, tant à l'Étranger qu'en "francophonie". Un Prix BASTIAT serait décerné par un jury réunissant les animateurs des Cercles et notre rédaction.

Bien entendu, tous nos amis sont invités instamment à nous faire part de leur opinion sur cette nouvelle forme d'action. D'avance merci !

Raoul AUDOUIN

* PS : Ce présent numéro du *Point de Rencontre* reprend l'essentiel du n° 23, juin-juillet 1991, dont une édition anglaise a été publiée par les soins de l'Acton Institute for the Study of Religion and Liberty : Frédéric Bastiat, *Providence and Liberty, Philosophical Selections translated by Raoul Audouin*, The Acton Institute for the Study of Religion and Liberty, Grand Rapids, Michigan, 1991. A défaut des œuvres complètes, qu'on consultera en bibliothèque, on peut se procurer en librairie un reprint de la première édition des *Harmonies économiques* (Paris, Slatkine Reprints (Honoré Champion), 1992) et les morceaux choisis préfacés par notre ami Florin Aftalion (*Œuvres économiques*, textes présentés par F. Aftalion, PUF, "Libre échange", Paris 1983) ou encore se procurer à nos bureaux un choix des meilleurs pamphlets et sophismes (*Ce qu'on voit ce qu'on ne voit pas, Choix de sophismes et de pamphlets économiques*, Editions Romillat, "Retour au texte", Paris, 1993, réédition 2001).

Libéral et Croyant

ACTUALITÉ DE BASTIAT ... ACTUALITÉ DE BASTIAT

AVANT PROPOS SUR LA CHARPENTE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ŒUVRE DE FRÉDÉRIC BASTIAT (1801-1850)

Le présent florilège des sept volumes des "Œuvres Complètes" (édition de 1862, chez Guillaumin à Paris) a été composé pour documenter les libéraux d'aujourd'hui qui souhaitent combler le fossé d'incompréhensions et de méfiances qui les sépare de trop nombreux chrétiens, alors que sont indissociables les libertés tant religieuses que civiles, économiques, politiques et intellectuelles. Car Alexis de TOCQUEVILLE l'a justement écrit : "Le despotisme peut régner sans la Foi, la Liberté ne le peut pas".

Pendant une centaine d'années, Frédéric BASTIAT n'avait guère été, dans la mémoire de ses concitoyens, qu'un brillant polémiste, curieusement optimiste : comment peut-on soutenir que "les intérêts sont harmoniques" ?.. C'est aux Etats-Unis qu'il a été redécouvert et apprécié à sa juste valeur par Leonard E. READ et sa Foundation for Economic Education. En fait, BASTIAT occupe une place essentielle dans la lignée des économistes classiques français, de Jean-Baptiste SAY à Daniel VILLEY. Son image dans le public cultivé a été rajeunie par Florin AFTALION qui a publié aux Presses Universitaires de France ses "Œuvres Economiques", et a préfacé une réédition de La Loi, où il dit de BASTIAT : "C'est en tant que philosophe du droit et analyste de l'Etat que son apport est extrêmement important, et d'une surprenante actualité".

A travers les extraits qui vont être présentés dans ces quelques pages, Frédéric BASTIAT apparaît comme un philanthrope réaliste, libéral mais chrétien en profondeur. Le lecteur voudra bien garder à l'esprit que le vocabulaire et le style de ce bel écrivain portent la marque de sa formation aux "humanités" et de l'art oratoire de la fin de l'Ancien Régime. (Il a fallu parfois abrégé certaines "périodes" cicéroniennes).

Cela dit, BASTIAT est entièrement assimilable de nos jours, car ce n'est nullement d'une "tour d'ivoire" qu'il étudie et analyse la vie des hommes en société, dont la trame n'a guère changé malgré nos innovations techniques. Il a toujours écrit pour

LE POINT DE RENCONTRE

ACTUALITÉ DE BASTIAT ... ACTUALITÉ DE BASTIAT

éclairer des situations concrètes, combattre des erreurs typiques, ouvrir des voies logiques vers des solutions humaines. Notable de province, c'est pour améliorer les méthodes agricoles qu'il étudie les physiocrates ; c'est parce que la Chalosse, pays de vignobles où il vit, se dépeuple faute de débouchés bloqués par les tarifs douaniers, qu'il prend contact avec COBDEN et plaide pour le libre-échange ; c'est pour détourner la Seconde République de devenir "communiste" qu'il entre à l'Assemblée Nationale, réfute PROUDHON et Louis BLANC, etc.

L'on peut dire sans hésiter que l'amitié et la coopération de Frédéric BASTIAT et de Richard COBDEN ont marqué un tournant dans l'histoire des idées politiques en Occident. La "Ligue contre les lois céréales" de COBDEN se trouva élargie aux dimensions d'une philosophie englobant et dépassant le Libre Echange – et c'est cela qui éveilla la sympathie et la réflexion des élites intellectuelles françaises. Les écrits de BASTIAT furent d'ailleurs lus et commentés en Allemagne et en Italie avec plus d'empressement même qu'en France ; et ses thèses furent connues outre Atlantique.

Lorsque l'économiste français Michel CHEVALIER – disciple de SAINT-SIMON – se rendit aux Etats-Unis pour y étudier le système ferroviaire, il fut converti au Libre Echange par des admirateurs américains de COBDEN et de BASTIAT. Par la suite, CHEVALIER devait devenir un conseiller influent du gouvernement français, et prépara la rédaction du Traité de Commerce que conclurent en Janvier 1860 la Reine VICTORIA et NAPOLÉON III. L'exemple de cette paix économique enfin instaurée entre la France et l'Angleterre entraîna les autres grandes puissances dans la voie du Libre Echange ; et cette tendance prédomina jusqu'à la fin du XIX^e Siècle.

Un ouvrage de valeur sur cette époque fut publié en 1939 par Charles TAQUEY, sous le titre "Cobden, un révolutionnaire pacifique" (chez Gallimard). Il fut préfacé par un autre conseiller influent des gouvernants français, le philosophe de "l'Ordre Social" : Jacques RUEFF. Une assez large citation de cette préface est à sa place ici, parce qu'elle souligne la nécessité permanente de lutter contre les privilèges et les monopoles, trop aisément camouflés en mesures de "protection nationale".

"Le problème que posait l'état de l'Angleterre lorsque COBDEN a commencé son action n'était pas très différent, dans sa nature profonde sinon dans ses dimensions, de celui devant lequel le monde se trouve aujourd'hui placé. L'agriculture mourait alors d'un régime qui

Libéral et Croyant

ACTUALITÉ DE BASTIAT ... ACTUALITÉ DE BASTIAT

était destiné à la "protéger", régime qui imposait de grands sacrifices à la collectivité, mais ruinait plus particulièrement les ouvriers agricoles, les fermiers et les propriétaires fonciers, c'est-à-dire ceux-là même pour la sauvegarde desquels il avait été établi et qui s'en trouvaient les plus, ardents partisans, en même temps que les plus actifs défenseurs.

"Aujourd'hui, dans tous les pays qui se qualifient de démocratiques, le régime en vigueur tend à diminuer le bien-être en affirmant qu'il veut l'accroître. Partout ce régime a été établi sous la pression des intérêts organisés, intérêts individuels ou intérêts de groupe, que leurs défenseurs ont réussi à couvrir d'un voile d'intérêt général. [...]"

"Assurément, le mal est infiniment plus grave et plus étendu dans le monde de 1939 que dans l'Angleterre de 1839. Il a développé ses conséquences politiques ; il a profondément atteint et dégradé l'homme lui-même, qui a perdu, en même temps que le sens de la liberté, les qualités intellectuelles et morales qui seules permettent de la mériter et de la conserver. [...]"

"De cette situation, on ne saurait s'étonner. Elle est l'effet de la concentration industrielle et de l'immense développement de l'association dans tous les secteurs de la vie économique. Les puissants intérêts qui ont pris ainsi naissance ont réussi à assurer la transposition sur le plan économique, de systèmes représentatifs qui n'avaient été voulus et consciemment établis que sur le plan politique. [...]"

"Cette évolution a été appuyée par toutes les forces désintéressées qui voulaient sincèrement l'augmentation du bien-être des classes laborieuses, alors que le régime de la représentation des intérêts tendait nécessairement, par l'organisation de la production chère et le développement des méthodes malthusiennes, à un résultat exactement opposé : la diminution du niveau de vie des hommes".

L'étudiant de notre temps – s'il a lu BERGSON – sera frappé de trouver dans nos citations une vision très nette de "l'évolution créatrice" sous le nom de perfectibilité, fondée sur le jeu de deux "lois sociales" naturelles (non créées par le législateur) : Responsabilité et Solidarité. Il s'agit de deux types de phénomènes observables

LE POINT DE RENCONTRE

ACTUALITÉ DE BASTIAT ... ACTUALITÉ DE BASTIAT

dans tous les groupes humains, en tous temps et en tous lieux, phénomènes grâce auxquels, par l'expérience, la mémoire et la réflexion, les hommes sont en perpétuel apprentissage et l'humanité en perpétuel progrès.

La "responsabilité" qu'évoque BASTIAT est d'abord le fait brut que nos actes ont inévitablement des conséquences sur nous-mêmes, favorables ou défavorables mais instructives. La "solidarité" est cet autre fait brut, que nous souffrons ou bénéficions tous, plus ou moins directement, des actes d'autrui – ce qui nous amène à réagir par l'éloge ou le blâme, la récompense ou la rétorsion, aux conséquences qui nous atteignent (BASTIAT observe que c'est une sorte de responsabilité par contre-coup).

Pour BASTIAT ces mécanismes sont providentiels. Le Créateur a entendu donner aux hommes la Liberté. Grâce à ces mécanismes, les individus se font les surveillants et rétributeurs les uns des autres, dressant les frontières des libertés de chacun. Mais DIEU a pourvu à la perfectibilité à la fois des personnes et des sociétés, en dotant les hommes de l'intelligence, de la mémoire (et, ajouterait Paul VALÉRY, du langage !).

Toutefois, les institutions politiques peuvent favoriser, ou au contraire bloquer cette mécanique sociologique. L'analyse philosophique implique donc des conclusions institutionnelles : liberté des transactions et bornage des attributions de l'Etat. Sans attendre cependant que l'humanité admette par de sains raisonnements ces principes économiques et juridiques, la Religion en a formulé les corollaires pratiques dans le Décalogue judéo-chrétien.

L'originalité de BASTIAT aura été de proposer ainsi une vision rationnellement explicitée d'un ordre providentiel (laissant sa place à la Révélation) : ses "lois sociales" règnent absolument, et engendrent des structures dont on peut dire (après HAYEK) qu'elles "*résultent entièrement d'actions humaines, mais nullement d'un dessein humain.*" Ainsi, la Providence a rendu le progrès possible – sans empiéter sur la liberté humaine.

BASTIAT ne pouvait prévoir que JEAN PAUL II recommanderait aux hommes de bonne volonté de sublimer les phénomènes de responsabilité et de solidarité en vertus morales et civiques ; il eut en revanche la perspicacité d'inclure le MAL lui-même

Libéral et Croyant

ACTUALITÉ DE BASTIAT ... ACTUALITÉ DE BASTIAT

dans son tableau, comme agent dissuasif et limitatif de nos erreurs et méfaits. Au demeurant, BASTIAT n'avait rien d'un utopiste, il a vu que la souffrance et l'injustice ne se réparent que difficilement et lentement ; et que leurs conséquences frapperont des innocents de génération en génération, aussi longtemps que des hommes céderont aux attraits de la tricherie et de la prédation. DIEU seul peut effacer tant de péchés par la Rédemption et rassasier les "affamés de Justice".

La mort prématurée de Frédéric BASTIAT – il n'avait que 49 ans – l'empêcha de concrétiser le rêve de sa vie : écrire une Harmonie des Lois Sociales, où il aurait pu exposer pleinement sa philosophie – mais celle-ci donne quand même force et cohérence à tout ce qu'il écrivit. Les racines en remontent aux années qu'il passa au Collège bénédictin de Sorèze ; parmi ses professeurs, plusieurs étaient affiliés à la Branche Ecossoise de la franc-maçonnerie, laquelle exigeait statutairement des membres la foi en Dieu. Le père de Frédéric et d'autres hommes de sa famille fréquentaient une loge de Bayonne et l'y firent accepter de très bonne heure ; son nom figure dans les archives de cette loge jusqu'en 1833, l'année où débute sa carrière politique (d'abord comme juge de paix). Cette appartenance ne susciterait aucune suspicion en pays anglo-saxon, où l'on resta étranger à la lutte politique qui fit rage en France de 1875 à 1940 entre catholiques et maçons anticléricaux.

L'esprit méditatif et extrêmement indépendant de BASTIAT le fit élaborer par lui-même une solide synthèse de science économique libérale et de foi chrétienne. Le noyau de ses convictions s'exprime dans cette audacieuse affirmation : *"Je crois que le Mal aboutit au Bien et le provoque, tandis que le Bien ne peut aboutir au Mal ; d'où il suit que le Bien doit finir par dominer"*.

Dans les passages que nous avons reproduits, l'on trouvera mainte formulation devenue familière aux actuels champions du "Marché libre et Gouvernement limité".

Notamment :

- sur la nature purement psychologique de la valeur ; BASTIAT va plus loin que J.B. SAY en montrant que ce que l'on échange, ce sont toujours des services ;
- sur la "solidarité" mondiale de la vie économique - que Mises a nommée : catallaxie ;

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

- sur le moteur de l'économie que BASTIAT rattache à la "notion de personnalité", et que MISES définit comme l'impulsion à écarter une gêne ou insatisfaction ;
- sur la démesure essentielle de ce que BASTIAT appelle "socialisme", et que HAYEK dénonce comme "constructivisme" ;
- sur le résultat de l'interaction humaine, à savoir un niveau ascendant des ressources et des savoirs, que HAYEK a analysé comme "évolution culturelle".

L'on verra aussi BASTIAT partisan de l'Etat minimal, sans aller aussi loin que ROTHBARD. Il expose le subterfuge de la "*dilution des coûts sur un grand nombre de payeurs*", que BUCHANAN met en relief à propos du "public choice".

Cependant, la plus importante – politiquement parlant – des contributions de BASTIAT à notre outillage intellectuel est l'idée que Ludwig ERHARD a résumée dans l'expression **Soziale Marktwirtschaft** : c'est-à-dire que la libre économie de Marché est le plus sûr chemin vers une amélioration "sociale", car elle fait monter le niveau de vie, sur le long terme et y compris pour les moins bien pourvus.

Comme Florin AFTALION, Henri LEPAGE a plus particulièrement loué BASTIAT pour son apport philosophique (dans une postface au splendide livre de morceaux choisis publié au Brésil par Gilbert FOURNIER). Pour conclure notre bref survol ; nous ne pourrions mieux faire que résumer ici (d'après le texte portugais) les pénétrantes remarques de Lepage :

« Grâce au professeur HAYEK, écrit Lepage, nous savons que le marché n'est pas seulement un instrument efficace en vue de "l'affectation des ressources", mais avant tout un procédé de découverte qui nous conduit à des informations, des connaissances et des idées neuves, dont nous ne disposerions pas s'il n'y avait ces échanges de biens et de services. Cette théorie cognitive est la grande contribution de HAYEK à la science économique contemporaine. Mais nous trouvons déjà dans BASTIAT le principe de la même intuition, notamment dans son article "Justice et Fraternité". Le parallélisme des deux pensées y est extrêmement net ; cependant, elles diffèrent grandement à un autre point de vue : la philosophie de la propriété. »

Raoul AUDOUIN

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

**EXTRAITS DE
"ŒUVRES COMPLÈTES" DE FRÉDÉRIC BASTIAT**

**- I -
UNE VIE VOUÉE A L'ÉTUDE ET DÉFENSE
DE LA LIBERTÉ**

LETRE D'UN JEUNE HOMME DE PROVINCE

(à Victor Calmètes, de Bayonne, 10 septembre 1820).

Une chose qui m'occupe plus sérieusement, c'est la philosophie et la religion. Mon âme est pleine d'incertitude et je ne puis supporter cet état. Mon esprit se refuse à **la foi** et mon cœur soupire après elle. En effet, comment mon esprit saurait-il allier les grandes idées de la Divinité avec la puérilité de certains dogmes, et, d'un autre côté, comment mon cœur pourrait-il ne pas désirer de trouver dans la sublime morale du christianisme des règles de conduite ? Oui, si le paganisme est la mythologie de l'imagination, le catholicisme est la mythologie du sentiment. Quoi de plus propre à intéresser un cœur sensible que cette vie de Jésus, que cette morale évangélique, que cette médiation de Marie ? que tout cela est touchant...

(au même, octobre 1820).

Je t'avoue, mon cher ami, que le chapitre de la religion me tient dans une hésitation, une incertitude qui commencent à me devenir à charge. Comment ne pas voir une mythologie dans les dogmes de notre catholicisme ? Et cependant cette mythologie est si belle, si consolante, si sublime, que l'erreur est presque préférable à la vérité. Je pressens que si j'avais dans mon cœur une étincelle de foi, il deviendrait bientôt un foyer. Ne sois pas surpris de ce que je te dis là. Je crois à la Divinité, à l'immortalité de l'âme, aux récompenses de la vertu et au châtement du vice. Dès lors, quelle

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

immense différence entre l'homme religieux et l'incrédule ! mon état est insupportable. Mon cœur brûle d'amour et de reconnaissance pour mon Dieu, et j'ignore le moyen de lui payer le tribut d'hommages que je lui dois. Il n'occupe que vaguement ma pensée, tandis que l'homme religieux a devant lui une carrière tracée à parcourir. Il prie. Toutes les cérémonies du culte le tiennent sans cesse occupé de son Créateur. Et puis ce sublime rapprochement de Dieu et de l'homme, cette rédemption, qu'il doit être doux d'y croire ! Quelle invention, Calmètes, si c'en est une !

Outre ces avantages, il en est un autre qui n'est pas moindre : l'incrédule est dans la nécessité de se faire une morale, puis de la suivre. Quelle perfection dans l'entendement, quelle force dans la volonté lui sont indispensables ! et qui lui répond qu'il ne devra pas changer demain son système d'aujourd'hui ? L'homme religieux au contraire a sa route tracée. Il se nourrit d'une morale toujours divine.

(au même, 29 Avril 1821).

...Je crois que je vais me fixer irrévocablement à la religion. Je suis las de recherches qui n'aboutissent et ne peuvent aboutir à rien. Là, je suis sûr de la paix et je ne serai pas tourmenté de craintes, même quand je me tromperais. D'ailleurs, c'est une religion si belle, que je conçois qu'on la puisse aimer au point d'en recevoir le bonheur dès cette vie.

Si je parviens à me déterminer, je reprendrai mes anciens goûts. La littérature, l'anglais, l'italien, m'occuperont comme autrefois ; mon esprit s'était engourdi sur les livres de controverse, de théologie et de philosophie...

COMMENT BASTIAT EN VINT À PUBLIER UN LIVRE SUR COBDEN (1845)

J'habitais un village, au fond des Landes. Dans ce village, il y avait un cercle, et, j'étonnerais probablement beaucoup les membres du Jockey-Club, si je transcrivais ici le budget de notre modeste association. Pourtant, j'ose croire qu'il y règne une franche gaieté et une verve qui ne déshonorerait pas les somptueux salons du boulevard des Italiens. Quoi qu'il en soit, dans notre cercle on ne rit pas seulement, on politique aussi (ce qui est bien différent) ; car sachez qu'on y reçoit deux journaux. C'est dire que nous étions patriotes renforcés et anglophobes de premier numéro. Pour moi, aussi versé dans la littérature anglaise qu'on peut l'être au village, je me

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

doutais bien que nos gazettes exagéraient quelque peu la haine que, selon elles, le nom français inspirait à nos voisins, et il m'arrivait parfois d'exprimer des doutes à cet égard. Je ne puis comprendre, disais-je, pourquoi l'esprit qui règne dans le journalisme de la Grande-Bretagne ne règne pas dans ses livres. Mais j'étais toujours battu, pièces en main.

Un jour, le plus anglophobe de mes collègues, la fureur dans les yeux, me présente le journal et me dit : *"Lisez et jugez"*. Je lus en effet que le premier ministre d'Angleterre terminait ainsi un discours ; *"Nous n'adopterons pas cette mesure ; si nous l'adoptons, nous tomberions, comme la France, au dernier rang des nations"*. Le rouge du patriotisme me monta aussitôt au visage.

Cependant, à la réflexion, je me disais : il semble bien extraordinaire qu'un ministre, un chef de cabinet, un homme qui, par position, doit mettre tant de réserve et de mesure dans son langage, se permette envers nous une injure gratuite, que rien ne motive, ne provoque ni ne justifie. M. PEEL ne pense pas que la France soit tombée au dernier rang des nations, et, le pensât-il, il ne le dirait pas en plein Parlement.

Je voulus en avoir le cœur net. J'écrivis le jour même à Paris pour qu'on m'abonnât à un journal anglais, en priant qu'on fit remonter l'abonnement à un mois.

Quelques jours après, je reçus une trentaine de numéros du **Globe**. Je cherchai avec empressement la malencontreuse phrase de M. PEEL et je vis qu'elle disait : *"Nous ne pourrions adopter cette mesure sans descendre au dernier rang des nations"*. Les mots comme **la France** n'y étaient pas.

Ceci me mit sur la voie et je pus constater depuis lors bien d'autres **pieuses fraudes** dans la manière de traduire de nos journalistes. Mais ce n'est pas tout ce que m'apprit le **Globe**. Je pus y suivre, pendant deux ans, la marche et les progrès de la **Ligue**.

A cette époque, j'aimais ardemment, comme aujourd'hui, la cause de la liberté commerciale ; mais je la croyais perdue pour des siècles ; car on n'en parle pas plus chez nous qu'on n'en parlait probablement, en Chine, dans le siècle dernier. Quelles furent ma surprise et ma joie, quand j'appris que cette grande question **agitait**, d'un

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

bout à l'autre, l'Angleterre et l'Ecosse ; quand je vis cette succession non interrompue d'immenses meetings, et l'énergie, la persévérance, les lumières des chefs de cette admirable association !..

Mais ce qui me surprenait bien davantage, c'était de voir que la Ligue s'étendait, grandissait, versait sur l'Angleterre des flots de lumière, absorbait toutes les préoccupations des ministres et du Parlement, sans que nos journaux ne nous en disent jamais un mot !

[...] Pensant naïvement qu'il suffisait que ce silence fût rompu une fois pour qu'on n'y pût persister plus longtemps, je me décidai, en tremblant, à me faire écrivain ; et j'envoyai, sur la Ligue, quelques articles à **La Sentinelle** de Bayonne. Mais les journaux de Paris n'y firent aucune attention. – Je me mis à traduire quelques discours de COBDEN, de BRIGHT et de FOX, et les envoyai aux journaux de Paris eux-mêmes ; ils ne les insérèrent pas. – Il n'est pas possible, me dis-je, que le jour où la liberté commerciale sera proclamée en Angleterre nous surprenne dans cette ignorance. Je n'ai qu'une ressource, c'est de faire un livre...

UN PROGRAMME POLITIQUE ET SPIRITUEL

(d'une lettre à Horace Say, de Mugron, Novembre 1844).

[...] Depuis que la France et l'humanité ont perdu votre illustre père, que je vénère aussi comme mon père intellectuel, quel témoignage peut m'être aussi précieux que le vôtre, surtout quand vos propres écrits [...] donnent tant d'autorité à vos jugements ?

Parmi les écrivains de l'école de votre père que la mort a respectés, il en est un surtout dont l'assentiment a pour moi une valeur inappréciable : je veux parler de M. Ch. DUNOYER. Ses deux premiers articles du **Censeur européen** (de l'équilibre des nations) ainsi que ceux de M. COMTE qui les précèdent, décidèrent il y a déjà bien longtemps, de la direction de mes idées et même de ma conduite politique. Depuis, l'école économiste paraît s'être effacée devant ces nombreuses sectes socialistes, qui cherchent la réalisation du bien universel, non dans les lois de la nature humaine,

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

mais dans des organisations artificielles, produit de leur imagination : erreur funeste que M. DUNOYER a longtemps combattue avec une persévérance, pour ainsi dire, prophétique.

Vous avez l'obligeance, Monsieur, de m'encourager à vous adresser un autre travail. Je consacre maintenant le peu de temps dont je puis disposer à une œuvre de patience, dont l'utilité me semble incontestable, quoiqu'il ne s'agisse que de simples traductions. Il y a, en Angleterre, un grand mouvement en faveur de la liberté commerciale : ce mouvement est tenu soigneusement caché par nos journaux ; et si, de loin en loin, ils sont forcés d'en dire un mot, c'est pour en dénaturer l'esprit et la portée. Je voudrais mettre les pièces sous les yeux du public français ; lui montrer qu'il y a de l'autre côté du détroit un parti nombreux, puissant, honnête, judicieux, prêt à devenir le parti national, prêt à diriger la politique de l'Angleterre et que c'est à ce parti que nous devons donner la main. Le public serait ainsi à même de juger s'il est raisonnable d'embrasser toute l'Angleterre dans cette haine sauvage, que le journalisme s'efforce d'exciter avec tant d'opiniâtreté et de succès.

J'attends d'autres avantages de cette publication. On y verra l'esprit de parti attaqué dans sa racine : les haines nationales sapées dans leur base ; la théorie des débouchés exposée non point méthodiquement, mais sous des formes populaires et saisissantes : enfin on y verra en action, cette énergie, cette tactique d'agitation qui fait qu'aujourd'hui, en Angleterre, lorsqu'on attaque un abus réel, on peut prédire le jour de sa chute, à peu près comme nos officiers du génie annoncent l'heure où les assiégeants s'empareront d'une citadelle.

(passages de chapitres posthumes des "Harmonies Economiques")

Il y a dans ce livre une pensée dominante ; elle plane sur toutes ses pages, elle vivifie toutes ses lignes. Cette pensée est celle qui ouvre le symbole chrétien : JE CROIS EN DIEU.

S'il diffère de quelques économistes, c'est que ceux-ci semblent dire : *"Nous n'avons guère foi en Dieu ; car nous voyons que les lois naturelles mènent à l'abîme. Et cependant nous disons : Laissez faire ! parce que nous avons encore moins foi en nous-mêmes, et nous comprenons que tous les efforts humains pour arrêter le progrès de ces lois ne font que hâter la catastrophe"*.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

S'il diffère des écrits socialistes, c'est que ceux-ci disent : «*Nous feignons bien de croire en Dieu ; mais au fond nous ne croyons qu'en nous-mêmes, – puisque nous ne voulons pas laisser faire, et que nous donnons tous chacun de nos plans sociaux comme infiniment supérieur à celui de la Providence*». (ici l'éditeur de cette édition posthume indique que le manuscrit laissé par BASTIAT est incomplet, une page en a disparu).

Responsabilité, Solidarité ; mystérieuses lois dont il est impossible, en dehors de la Révélation, d'apprécier la cause, mais dont il nous est donné d'apprécier les effets et l'action infaillible sur les progrès de la société ; lois qui, par cela même que l'homme est sociable, s'enchaînent, se mêlent, concourent, encore qu'elles semblent parfois se heurter et qui demanderaient à être vues dans leur ensemble, dans leur action commune, si la science aux yeux faibles, à la marche incertaine, n'était réduite à la méthode, – cette triste béquille qui fait sa force tout en révélant sa faiblesse.

JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE...

(d'une lettre à F. Coudroy, juin 1845)

[...] Si mon petit traité, **Sophismes économiques**, réussit, nous pourrions le faire suivre d'un autre intitulé **Harmonies sociales**. Il aurait la plus grande utilité, parce qu'il satisferait le penchant de notre époque à rechercher des organisations, des harmonies artificielles, en lui montrant la beauté, l'ordre et le principe progressif dans les harmonies naturelles et providentielles.

(au même ami, août 1847)

[...] Je me suis lancé devant l'École de droit. La brèche est faite. Si ma santé ne s'y oppose pas, je persisterai certainement et à partir de novembre prochain, je ferai à cette jeunesse un cours, non d'économie politique pure, mais d'économie sociale, en prenant ce mot dans l'acception que nous lui donnons, **Harmonie des lois sociales**. Quelque chose me dit que ce cours, adressé à des jeunes gens, qui ont de la logique dans l'esprit et de la chaleur dans l'âme, ne sera pas sans utilité. Il me semble que je produirai la conviction et puis j'indiquerai au moins les bonnes sources. Enfin, que le bon Dieu me donne encore un an de force et mon passage sur cette terre n'aura pas été inutile : diriger le journal, faire un cours à la jeunesse des écoles, cela ne vaut-il pas mieux que d'être député ?...

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

(à Richard Cobden, 17 août 1850 – à quatre mois de la mort !)

Mon cher COBDEN, je suis sensible à l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé. Elle est toujours chancelante. En ce moment, j'ai une grande inflammation, et probablement des ulcérations à ces deux tubes qui conduisent l'air aux poumons et les aliments à l'estomac. La question est de savoir si ce mal s'arrêtera ou fera des progrès. Dans ce dernier cas, il n'y aurait plus moyen de respirer ni de manger, (en anglais dans le texte, BASTIAT fait cet "understatement" typiquement britannique :) a very awkward situation indeed. J'espère n'être pas soumis à cette épreuve, à laquelle cependant je ne néglige pas de me préparer, en m'exerçant à la patience et à la résignation. Est-ce qu'il n'y a pas une source inépuisable de consolation et de force dans ces mots : **Non sicut ego volo, sed sicut tu.**

[...] D'ailleurs, je commence à croire que l'idée principale que j'ai cherché à propager n'est pas perdue ; et hier un jeune homme m'a envoyé en communication un travail intitulé **Essai sur le capital**. J'y ai lu cette phrase : *"Le capital est le signe caractéristique et la mesure du progrès. Il en est le véhicule nécessaire et unique, sa mission spéciale est de servir de transition de la valeur à la gratuité. Par conséquent, au lieu de peser sur le prix naturel, comme on dit, son rôle constant est de l'abaisser sans cesse"*.

Or, cette phrase renferme et résume le plus fécond des phénomènes économiques que j'aie essayé de décrire. En elle est le gage d'une réconciliation inévitable entre les classes propriétaires et prolétaires. Puisque ce point de vue de l'ordre social n'est pas tombé, puisqu'il a été aperçu par d'autres, qui l'exposeront à tous les yeux mieux que je ne pourrais le faire, je n'ai pas tout à fait perdu mon temps et je puis chanter, avec un peu moins de répugnance, mon **Nunc dimittis**.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

- II -

UN CHAINON SOLIDE ENTRE ADAM SMITH ET FRIEDRICH HAYEK

LA SCIENCE ÉCONOMIQUE EN CONDENSÉ, (POUR LE PROFANE)

Qu'est-ce donc que le capital ?.. Les uns disent : C'est le **sol**, cette source de toute richesse, qui a été accaparé par quelques-uns. D'autres disent : C'est l'**argent**, ce vil métal objet de tant de sales cupidités qui ensanglantent la terre depuis qu'elle est habitée.

Assistons à la naissance, à la première formation du capital ; c'est le moyen de nous en faire une idée juste.

Quand Robinson CRUSOE se trouva jeté par la tempête sur une île déserte, il aurait bien voulu construire une hutte, clore un jardin, réparer ses vêtements, fabriquer des armes ; mais il s'apercevait que, pour se livrer à ces travaux, il faut des matériaux, des instruments et surtout des provisions, car nos besoins sont gradués de telle sorte qu'on ne peut travailler à satisfaire les uns que lorsque l'on a **accumulé** de quoi satisfaire les autres... ROBINSON n'aurait pu entreprendre la construction d'une hutte ou la confection d'un outil, s'il n'avait préalablement mis en réserve ou épargné du gibier ou du poisson.

C'est pourquoi il se disait souvent : Je suis le plus grand propriétaire du monde et le plus misérable des hommes. Le sol n'est pas pour moi un **capital**. J'aurais sauvé du naufrage un sac de louis que je n'en serais pas plus avancé, l'argent ne serait pas pour moi un **capital** ¹. Mon travail unique et forcé, c'est la chasse. La seule

1. Ici, Bastiat raccourcit et transforme le récit original : dans son journal, Robinson était censé avoir écrit ceci : *"Je découvris un coffre qui comportait des tiroirs, dans l'un je trouvai deux ou trois rasoirs, une paire de grands ciseaux, avec dix ou douze bons couteaux et fourchettes ; dans un autre je trouvai quelque trente-six livres en valeur, de monnaies européennes, certaines du Brésil, quelques pièces de huit, pièces d'or et d'argent. Je me souris en moi-même à la vue de cette somme, et je m'écriai : « O drogue, à quoi es-tu bonne ? Tu n'as aucune valeur pour moi, non, tu ne vaud même pas la peine d'être tirée du sol ; l'un de ces couteaux me vaut plus que tout ce tas de monnaie. Je ne puis recevoir de toi aucun service ; reste donc là où tu es et coule au fond de la mer comme une créature dont la vie ne vaut pas d'être sauvée ». Cependant, après réflexion, je l'emportai et enveloppant le tout dans un morceau de voile, je me mis à l'eau et traversai à la nage le canal qui séparait l'épave du rivage sablonneux".*

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

chose qui pourrait me permettre de passer à d'autres occupations, ce serait de prendre un peu plus de gibier qu'il ne m'en faut pour la journée et d'avoir ainsi des provisions.

Pendant que je vivrais sur ces provisions, je pourrais fabriquer des armes qui rendraient ma chasse productive, me permettraient d'augmenter mes provisions et mettraient mon temps en disponibilité pour des travaux de plus longue haleine. Je vois bien que le premier des capitaux, ce sont les provisions, le second, les instruments.

Le Pr Arthur D. SCOUTEN, qui m'a amicalement procuré cette citation, a ajouté que *"cet épisode est fréquemment cité dans les manuels d'économie, car il montre que bien des gens professent hautement certaines théories, mais ne les mettent pas en pratique"*.

Matériaux, instruments, provisions, voilà le capital de l'homme isolé, trois choses sans lesquelles il est enchaîné à la poursuite de la pure subsistance, [...] trois choses qui supposent que sa consommation a pu être moindre que sa production, qu'une épargne a pu être réalisée. Et voilà aussi, pour l'homme en société, la vraie définition du capital. Le capital, d'une nation, c'est la totalité de ses matériaux, provisions et instruments. Quand je parle de **matériaux**, je désigne ceux qui sont le fruit du travail et de l'épargne. Sans cette condition, ils n'appartiennent à personne. Sous cette condition, ils appartiennent naturellement à ceux qui les ont produits et qui, pouvant les consommer, se sont abstenus.

Pour faire quoi que ce soit en ce monde, il faut dans une mesure quelconque une ou deux de ces choses ou les trois réunies. [...] Maintenant, si quelqu'un use de matériaux, instruments et provisions travaillés et épargnés par autrui, il ne les a obtenus qu'à la suite d'une transaction stipulant une rétribution en faveur du prêteur [...] Si ROBINSON se prive aujourd'hui d'une partie de sa nourriture, s'il met du gibier de côté, afin de pouvoir se livrer demain à un travail plus profitable que la chasse et si VENDREDI lui emprunte ce gibier, la base de la transaction sera celle-ci :

ROBINSON prêtera, s'il calcule que sa journée du lendemain employée à la chasse, plus la rémunération stipulée, lui vaudront mieux que le travail qu'il se proposait de faire. Vendredi empruntera, s'il calcule que le travail auquel cet emprunt lui permet de se livrer, déduction faite de la rétribution stipulée, lui vaudra encore mieux que le travail auquel il serait réduit sans cet emprunt. [...]

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

Dans les sociétés compliquées, il est rare que le prêteur ait justement la chose dont l'emprunteur a besoin. C'est pourquoi le prêteur convertit son capital (matériaux, instruments et provisions) en numéraire et prête l'argent à l'emprunteur qui peut alors se procurer le genre de matériaux, instruments et provisions qui lui sont nécessaires. La rétribution du capital ainsi prêté s'appelle intérêt.

Comme la plupart des prêts exigent, pour la commodité, cette double conversion préalable du capital en numéraire et du numéraire en capital, on a fini par confondre le capital avec le numéraire. C'est une des plus funestes erreurs en économie politique.

L'argent n'est qu'un moyen de faire passer les choses, les réalités, d'une main à l'autre. [...]

Prolétaires, ne vous en laissez pas imposer. On vous dit que le capital tire à lui le plus clair des profits. Oui, quand il est rare ; non, quand il est abondant. On vous dit que le capital fait concurrence au travail : c'est là plus qu'une erreur, c'est une absurdité ridicule. L'abondance des instruments et des matériaux ne peut nuire au travail ; l'abondance des provisions ne peut irriter les besoins.

Les travailleurs se font concurrence entre eux ; le travail se fait concurrence à lui-même. Les capitalistes se font concurrence entre eux ; le capital se fait concurrence à lui-même. Voilà la vérité. Mais dire que le capital fait concurrence au travail, c'est dire que le pain fait concurrence à la faim, que la lumière fait concurrence à la vue.

Et s'il est vrai, prolétaires, que vous n'ayez qu'une planche de salut, qui est l'accroissement indéfini du capital, l'accumulation incessante des matériaux, instruments et provisions, que devez-vous désirer ? C'est que la société soit dans les conditions les plus favorables à cet accroissement, à cette accumulation. Quelles sont ces conditions ?

La première de toutes, c'est la sécurité. Si les hommes ne sont pas sûrs de jouir du fruit de leur travail, ils ne travaillent pas, ils n'accumulent pas. Dans un régime d'incertitude et de frayeur, le capital ancien se cache, se dissipe ou déserte, le capital nouveau ne se forme pas. La masse des provisions s'ébrèche, la part de chacun diminue, à commencer par la vôtre. Demandez donc au gouvernement sécurité, et aidez-le à la fonder.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

La seconde est la liberté. Quand on ne peut travailler librement, on travaille moins, la part de l'épargne est moindre, le capital ne s'accroît pas en proportion du nombre des bras, le salaire baisse et le misère vous décime. Alors, la charité elle-même est un vain remède, sinon pour quelques individus, du moins pour les masses ; car, si elle a des mérites immenses, elle n'a pas, comme le travail, celui de multiplier les pains.

La troisième condition, c'est l'économie. Quand toutes les épargnes d'une nation sont dissipées par la folie de son gouvernement ou par le luxe des particuliers, le capital ne peut grossir.

Français, faut-il le dire ? notre chère patrie brille aux yeux des peuples par des qualités éminentes ; mais ce n'est pas parmi nous qu'il faut chercher ces trois conditions essentielles pour la formation des capitaux : sécurité, liberté, économie. C'est là, et là seulement, qu'il faut voir la cause du paupérisme.

[...]

Nous (économistes) croyons que les services s'échangent contre les services ; nous croyons que le grand *desideratum*, c'est l'équivalence des services échangés ; nous croyons que la meilleure chance pour arriver à cette équivalence, c'est qu'elle se produise sous l'influence de la Liberté et que chacun juge par lui-même.

Nous croyons que tout ce qui gêne la Liberté trouble l'équivalence des services et par là engendre l'inégalité exagérée, l'opulence imméritée des uns, la misère non moins imméritée des autres, avec une déperdition générale des richesses, les haines, les discordes, les luttes, les révolutions.

[...]

Nous ajoutons : il n'est pas vrai que la liberté règne parmi les hommes ; il n'est pas vrai que les lois providentielles exercent toute leur action, ou du moins, si elles agissent, c'est pour réparer lentement, péniblement l'action perturbatrice de l'ignorance et de l'erreur. Ne nous accusez donc pas quand nous disons *laissez faire* ; car nous n'entendons pas dire par là : laissez faire les hommes, alors même qu'ils font le mal. Nous entendons dire : étudiez les lois providentielles, admirez-les et *laissez-les agir*. Dégagez les obstacles qu'elles rencontrent dans les abus de la force et de la ruse et vous verrez s'accomplir au sein de l'humanité cette double manifestation du progrès ; l'égalisation dans l'amélioration.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

DEUX SYSTÈMES S'AFFRONTENT : PROTECTIONNISME ET LIBRE-ÉCHANGE

Celui qui domine dans les législations et les intelligences, fait consister le progrès dans l'excédant des ventes sur les achats, dans l'excédent des exportations sur les importations, en un mot dans ce qu'on a appelé la **balance du commerce**.

L'autre système, celui que nous nous efforçons de propager, en est justement le contre-pied. Il ne voit dans ce qu'un peuple exporte que le **payement** de ce qu'il importe ; à nos yeux, l'essentiel, c'est que chaque payement, le moindre possible, réponde à la plus grande somme possible d'importations ; et voilà pourquoi notre maxime est : laissez à chacun la faculté d'aller acheter là où les produits sont à meilleur marché et vendre là où ils sont plus chers ; car évidemment, c'est le moyen de donner le moins pour recevoir le plus possible.

C'est, du reste, sur ce dernier principe, que tous les hommes agissent naturellement et instinctivement, quand la loi ne vient pas les contrarier. [...] L'autre principe se résume ainsi : importer peu, exporter beaucoup. Pour atteindre l'un de ces résultats, **importer peu**, il a les lois restrictives. Il charge des corps armés, sous le nom de douaniers, de repousser les produits étrangers ; et si ce système est bon, nous ne pouvons pas trouver surprenant que chaque nation en fasse autant.

Reste le complément du système : **exporter beaucoup**. La chose n'est pas facile. Puisque chaque peuple est occupé de repousser les importations, comment chacun parviendra-t-il à beaucoup exporter ? [...] Au fond de ce système, il y a cette fameuse et triste maxime : **le profit de l'un est le dommage de l'autre**.

Cependant, il faut exporter, c'est la condition du progrès. Mais comment faire, puisque personne ne veut recevoir ? il n'y a qu'un moyen : LA FORCE. Il ne s'agit que de **conquérir des consommateurs**. Ce système pousse donc logiquement à l'usurpation, à la conquête et y pousse tous les peuples à la fois. En définitive, c'est le droit du plus fort ou du plus rusé.

Chaque peuple fait tout ce qu'il peut, voilà la vérité ; s'il obéit à la pensée du régime restrictif, il est conquérant par nature et s'il s'arrête, sa prétendue modération est de l'impuissance, pas autre chose. [...] Et ce qu'il faut bien observer, c'est que si ce système est vrai, l'esprit de haine, de jalousie, d'antagonisme et de domination est indestructible, puisqu'il a sa racine dans la vérité même.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Mais que la doctrine opposée vienne à triompher dans les esprits, que chaque peuple, se considérant comme un être collectif, adopte le raisonnement de l'individu et se dise : mon avantage est dans la quantité de ce que je reçois et non dans la quantité de ce que je donne, en d'autres termes, mon avantage est d'acheter bon marché et de vendre cher, (donc) de laisser faire mes négociants et d'affranchir les échanges ; à l'instant les conséquences changent du tout au tout.

Si chaque peuple s'abstient de menacer les autres, non par générosité, mais pour obéir à son intérêt, la domination, les colonies et par suite la force brutale et la ruse diplomatique sont frappées d'inutilité. Il ne faut pas un si grand appareil pour importer. [...]

Sachons toutefois que cette immense révolution ne sera pas le fruit du libre-échange seulement, mais aussi et surtout de l'esprit du libre-échange. Le libre-échange pourrait être obtenu par surprise, par un engouement momentané de l'opinion publique, en dehors de convictions générales et bien arrêtées. Il pourrait aussi s'introduire dans la législation sous la pression de circonstances extraordinaires. Mais alors l'esprit du monopole survivrait au monopole. Je n'en veux pour preuve que ce qui se passe en Angleterre.

Vous le savez, la Ligue s'efforçait d'étendre dans les trois royaumes l'esprit du libre-échange, mais son œuvre était loin d'être achevée, lorsqu'une maladie mystérieuse, dans le règne végétal, anéantit une grande partie des subsistances du peuple. L'aristocratie cédant, non à la persuasion, mais à la nécessité, se décida à ouvrir les ports, ce qui arracha à COBDEN cette réflexion juste et triste : *« c'est une chose humiliante et bien propre à rabaisser l'orgueil de l'homme qu'une tache noire sur la plus humble des racines alimentaires ait plus fait pour la liberté du commerce que nos sept années d'efforts, de dévouement et de sacrifices »*.

Aussi qu'est-il arrivé ? Une chose à laquelle on devait s'attendre : c'est que l'esprit du monopole qui, au Parlement, a cédé sur un point et sans conviction à l'empire de la nécessité, n'en dirige pas moins la politique de la Grande-Bretagne.

INDIVIDUALISME ET FRATERNITÉ

Je commencerai par le déclarer très franchement : le sentiment de la personnalité, l'amour du moi, l'instinct de la conservation, le désir indestructible que l'homme porte en lui-même de se développer, d'accroître la sphère de son action, d'augmen-

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

ter son influence, l'aspiration au bonheur, en un mot, l'individualité me semble être le point de départ, le mobile, le ressort universel auquel la Providence a confié le progrès de l'humanité. [...]

Il n'est aucun sentiment qui exerce dans l'homme une action aussi constante, aussi énergique que le sentiment de la personnalité. Nous pouvons différer sur la manière de comprendre le bonheur, le chercher dans la richesse, la puissance, la gloire, dans la terreur que nous inspirons, dans la sympathie de nos semblables, dans les satisfactions de la vanité, dans la couronne des élus ; mais nous le cherchons toujours et nous ne pouvons pas ne pas le chercher.

De là il faut conclure que l'**Individualisme**, qui est le sentiment de la personnalité pris dans son mauvais sens, est aussi ancien que ce sentiment lui-même [...]. C'est une vérité triste, mais d'expérience, que les hommes en général donnent pleine carrière au sentiment de la personnalité et par conséquent en abusent, jusqu'au point où ils peuvent le faire avec impunité. Je dis en général, parce que je suis loin de prétendre que les inspirations de la conscience, la bienveillance naturelle, les prescriptions religieuses n'aient pas suffi souvent pour empêcher la personnalité de dégénérer en égoïsme. Mais on peut affirmer que l'obstacle général au développement exagéré, à l'abus de la personnalité n'est pas en nous, mais hors de nous. Il est dans les autres personnalités dont nous sommes entourés et qui réagissent, quand nous les froissons, au point de nous tenir en échec.

Cela posé, plus une agglomération d'hommes s'est trouvée environnée d'êtres faibles ou crédules, moins elle a rencontré d'obstacles en eux, plus en elle le sentiment de personnalité a dû acquérir d'énergie et franchir les limites conciliables avec le bien général. [...]

Dès qu'un peuple ou une classe se reconnaissent doués d'une force irrésistible, ou d'une supériorité intellectuelle propre à leur asservir les autres peuples ou les autres classes, le sentiment de la personnalité est toujours prêt à franchir ses limites et à dégénérer en égoïsme, en oppression. Il ne s'agit pas de savoir si cette doctrine est triste, mais si elle est vraie et si la construction de l'homme n'est pas telle qu'il doive conquérir son indépendance par le développement de ses forces et de son intelligence. **La vie est un combat** ; cela a été vrai jusqu'ici et nous n'avons aucune raison de croire que cela cessera d'être jamais. [...]

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Ce n'est jamais par son action sur lui-même, pour obéir aux lois de la morale, que le sentiment de la personnalité est rentré dans ses justes limites. Pour l'y réduire, il a fallu que la force et la lumière devinssent l'héritage commun des masses ; et alors il a bien fallu que, manifesté par la force, l'individualisme s'arrêtât devant une force supérieure et que, manifesté par la ruse, il périclît faute d'être alimenté par la crédulité publique.

Faut-il prendre le mot fraternité au pied de la lettre ? Evidemment, il n'est pas un homme qui pût exister quelques minutes, si chaque douleur, chaque revers, chaque décès qui survient dans le monde devait exciter en lui la même émotion que s'il s'agissait de son frère [...] Nous avons tous des devoirs à remplir envers nous mêmes, envers nos proches, nos amis, nos collègues, les personnes dont l'existence dépend de nous. Nous nous devons aussi à la profession, aux fonctions qui nous sont dévolues. Pour la plupart d'entre nous, ces devoirs absorbent toute notre activité ; et il est impossible que nous puissions avoir toujours à la pensée et pour but immédiat l'intérêt général de l'humanité.

A l'exception des relations de parenté et des actes de pure bienveillance et d'abnégation, je crois qu'on peut dire que toute l'économie de la société repose sur un échange volontaire de services. La question est de savoir si la force des choses, telle qu'elle résulte de l'organisation de l'homme et de sa perfectibilité, ne fait pas que l'intérêt de chacun se confond de plus en plus avec l'intérêt de tous, si nous ne sommes pas graduellement amenés par l'observation et au besoin par l'expérience, à désirer le bien général et, par conséquent, à y contribuer ; auquel cas, le principe de la fraternité naîtrait du sentiment même de la personnalité avec lequel il semble, au premier coup d'œil, en opposition.

RUINEUSE ABSURDITÉ DE LA GUERRE

En tous lieux, en tous temps, nous voyons l'homme considérer le travail comme le côté onéreux et la satisfaction comme le côté compensateur de sa condition. Nous le voyons se décharger, autant qu'il le peut, de la fatigue du travail soit sur les animaux, sur le vent, sur l'eau, la vapeur, les forces de la nature, soit, hélas ! sur la force de son semblable, quand il parvient à le dominer..

Quand un homme ou un peuple travaille et qu'un autre homme ou un autre peuple attend, pour se livrer à la rapine, que le travail soit accompli, le lecteur peut apercevoir ce qui se perd de forces humaines.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

D'un côté, le spoliateur n'est point parvenu, comme il l'aurait désiré, à éviter toute espèce de travail. La spoliation armée exige aussi des efforts et quelques fois d'immenses efforts. Ainsi, pendant que le producteur consacre son temps à créer des objets de satisfaction, le spoliateur emploie le sien à préparer le moyen de les dérober. Mais lorsque l'œuvre de la violence est accomplie ou tentée, les objets de satisfaction ne sont ni plus ni moins abondants. Ils peuvent répondre aux besoins de personnes différentes et non à plus de besoins. Ainsi tous les efforts que le spoliateur a faits pour la spoliation et en outre tous ceux qu'il n'a pas faits pour la production, sont entièrement perdus, sinon pour lui, du moins pour l'humanité.

Ce n'est pas tout ; dans la plupart des cas une déperdition analogue se manifeste du côté du producteur. Il n'est pas vraisemblable, en effet, qu'il attendra, sans prendre aucune précaution, l'événement dont il est menacé ; et toutes les précautions, armes, fortifications, munitions, exercices, sont du travail et du travail à jamais perdu, non pour celui qui en attend sa sécurité, mais pour le genre humain.

Que si le producteur, en faisant ainsi deux parts de ses travaux, ne se croit pas assez fort pour résister à la spoliation, les forces humaines se perdent sur une bien autre échelle ; car alors le travail cesse, nul n'étant disposé à produire pour être spolié.

L'homme ne s'est pas contenté de spolier la richesse à mesure qu'elle se formait ; il s'est emparé des richesses antérieures, du capital sous toutes ses formes, en particulier la plus immobile, la propriété foncière. Enfin, il s'est emparé de l'homme même. Car les facultés humaines étant des instruments de travail, il a été trouvé plus court de s'emparer de ces facultés que de leurs produits...

Il s'agit maintenant de savoir si l'intérêt bien entendu et permanent d'un homme, d'une classe, d'une nation est radicalement opposé à l'intérêt d'un autre homme, d'une autre classe, d'une autre nation. S'il en est ainsi, la fraternité n'est qu'un rêve, car il ne faut pas s'attendre à ce que chacun se sacrifie aux autres [...] Mais si, au contraire, en étudiant l'action que les hommes exercent les uns sur les autres, nous découvrons que leurs intérêts généraux concordent, que le progrès, la moralité, la richesse de tous sont la condition du progrès, de la moralité, de la richesse de chacun, alors nous comprendrons comment le sentiment de l'individualité se réconcilie avec celui de la fraternité.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

A une condition cependant : c'est que cet accord ne consiste pas en une vaine déclaration ; c'est qu'il soit clairement, rigoureusement, scientifiquement démontré.

Alors, à mesure que cette démonstration sera mieux comprise, qu'elle pénétrera dans un plus grand nombre d'intelligences, c'est-à-dire à mesure du progrès des lumières et de la science morale, le principe de la fraternité s'étendra de plus en plus sur l'humanité.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

- III -

UN PARLEMENTAIRE LOYAL ET PERSPICACE

PROFESSION DE FOI ÉLECTORALE D'AVRIL 1849

Mes chers compatriotes,

Vous m'avez donné un mandat qui touche à son terme. Je l'ai rempli dans l'esprit qui me l'a fait donner. Rappelez-vous les élections de 1848. Que vouliez-vous ? Quelques-uns d'entre vous avaient salué avec transport l'avènement de la République ; d'autres ne l'avaient ni provoquée ni désirée ; d'autres encore la redoutaient. Mais par un élan de bon sens admirable, vous vous unites tous dans cette double pensée :

- 1 - maintenir et essayer loyalement la République ;
- 2 - la faire rentrer dans la voie de l'ordre et de la sécurité.

L'histoire dira que l'Assemblée Nationale, au milieu d'immenses périls, a été fidèle à ce programme. [...]

Il fut bientôt manifeste que nous aurions à résister à une opinion alors fort accréditée parce qu'elle est fort séduisante. Sous prétexte de donner satisfaction au peuple, on voulait investir d'une puissance exorbitante le Gouvernement révolutionnaire ; on voulait que l'Etat suspendit le remboursement des Caisses d'Epargne et des Bons du Trésor ; qu'il s'emparât des chemins de fer, des assurances, des transports. Le ministère poussait dans cette voie, qui ne me semble autre chose que la **spoliation régularisée par la loi et exécutée par l'impôt**. J'ose dire que j'ai contribué à préserver mon pays d'une telle calamité.

Cependant, une collision effroyable était menaçante. Le travail vrai des ateliers particuliers était remplacé par le travail mensonger des ateliers nationaux. Le peuple de Paris organisé et armé était le jouet d'utopistes ignorants et d'instigateurs de troubles. L'Assemblée, forcée de détruire, une par une, par ses votes, ces illusions trompeuses, prévoyait le choc et n'avait guère, pour y résister, que la force morale qu'elle tenait de vous. Convaincu qu'il ne suffisait pas de voter, mais qu'il fallait éclairer les

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

masses, je fondai un autre journal qui aspirait à parler le simple langage du bon sens et que, par ce motif, j'intitulai **Jacques BONHOMME**. Il ne cessait de réclamer la dissolution, à tout prix, des forces insurrectionnelles. La veille même des Journées de Juin, il contenait un article de moi sur les ateliers nationaux. Cet article, placardé sur tous les murs de Paris, fit quelque sensation...

La tempête éclata le 24 juin. Entré des premiers dans le Faubourg Saint-Antoine, après l'enlèvement des formidables barricades qui en défendaient l'accès, j'y accomplis une double et pénible tâche : sauver des malheureux qu'on allait fusiller sur des indices incertains ; pénétrer dans les quartiers les plus écartés pour y concourir au désarmement. [...]

Après la victoire, j'ai prêté un concours loyal à l'administration du Général CAVAIGNAC, que je tiens pour un des plus nobles caractères que la Révolution ait fait surgir. Néanmoins, j'ai résisté à tout ce qui m'a paru mesure arbitraire, car je sais que l'exagération dans le succès le compromet. L'empire sur soi-même, la modération en tous sens, telle a été ma règle, ou plutôt mon instinct. C'est le symbole de ma conduite parlementaire.

Vers la même époque, j'ai été atteint d'une maladie de poitrine qui, se combinant avec l'immensité de l'enceinte de nos délibérations, m'a interdit la tribune. Je ne suis pas pour cela resté oisif. La vraie cause des maux et des dangers de la société résidait, selon moi, dans un certain nombre d'idées erronées, pour lesquelles ces classes qui ont pour elles le nombre et la force s'étaient malheureusement enthousiasmées. Il n'en est pas une que je n'aie combattue. Certes, je savais que l'action qu'on cherche à exercer sur les causes est toujours très lente, qu'elle ne suffit pas quand le danger fait explosion. Mais pourriez-vous me reprocher d'avoir travaillé pour l'avenir, après avoir fait pour le présent tout ce qu'il m'a été possible de faire ? [...]

La propriété est menacée dans son principe même ; on cherche à tourner contre elle la législation : je fais la brochure : "**Propriété et Loi**".

On attaque cette forme de Propriété particulière qui consiste dans l'appropriation individuelle du sol : je fais la brochure : "**Propriété et Spoliation**", laquelle, selon les économistes anglais et américains, a jeté quelque lumière sur la difficile question de la rente des terres.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

On veut fonder la fraternité sur la contrainte légale ; je fais la brochure : “Justice et Fraternité”.

On ameut le travail contre le capital ; on berce le Peuple de la chimère de la Gratuité du crédit ; je fais la brochure : “Capital et Rente”.

Le communisme nous déborde. Je l’attaque dans sa manifestation la plus pratique, par la brochure : “Protectionnisme et Communisme”. [...]

Il m’apparaît que presque toutes les erreurs économiques qui désolent ce pays proviennent d’une fausse notion sur les fonctions du numéraire ; je fais la brochure : “Maudit argent”. [...]

Ainsi, dans la rue par l’action, dans les esprits par la controverse, je n’ai pas laissé échapper une occasion, autant que ma santé me l’a permis, de combattre l’erreur, qu’elle vint du Socialisme ou du Communisme, de la Montagne ou de la Plaine.

Voilà pourquoi j’ai dû voter quelquefois avec la gauche, quelquefois avec la droite ; avec la gauche quand elle défendait la liberté et la république, avec la droite quand elle défendait l’ordre et la sécurité.

[...] Tous ceux qui ont bien voulu lire mes écrits, à quelque époque qu’ils aient été publiés, savent que j’ai toujours eu en horreur les majorités et les oppositions systématiques.

La sécurité est sans doute le premier besoin de notre époque et le premier des biens en tous temps. Mais je ne puis croire qu’on la fonde d’une manière solide par l’abus du triomphe, par l’irritation, par la violence, par les emportements de la réaction.

Celui que vous honorerez de vos suffrages n’est pas le représentant d’une classe mais de toutes. Il ne doit pas oublier qu’il y a de grandes souffrances, de profondes misères, de criantes injustices dans le pays. Comprimer, toujours comprimer, cela

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

n'est, ni juste, ni même prudent. Rechercher les causes de la souffrance, y apporter tous les remèdes compatibles avec la justice, c'est un devoir aussi sacré que celui de maintenir l'ordre.

Sans doute il ne faut pas transiger avec la vérité ; il ne faut pas flatter les espérances chimériques, il ne faut pas céder aux préjugés populaires et moins que jamais, quand ils se manifestent par l'insurrection. Mais qu'on ne me demande pas non plus de m'abandonner à des mouvements de colère et de haine contre des frères malheureux et égarés, que leur ignorance expose trop souvent à de perfides suggestions.

Le devoir d'une assemblée nationale, émanée du suffrage universel est de les éclairer, de les ramener, d'écouter leurs vœux, de ne leur laisser aucun doute sur notre ardente sympathie. AIMER, C'EST TOUTE LA LOI, a dit un grand apôtre. Nous sommes à une époque où cette maxime est aussi vraie en politique qu'en morale.

Je suis, chers compatriotes, votre dévoué, etc.

PROPHÉTIE CONTRE L'OUTRECIDANCE DU LÉGISLATEUR

Quiconque, ignorant le fait que le corps social est un ensemble de lois naturelles, comme le corps physique de l'homme, rêve de créer une société artificielle et de manipuler arbitrairement la famille, la propriété, la justice et la nature humaine, cette personne est un socialiste. Un socialiste ne s'occupe pas de physiologie, mais de sculpture ; il n'observe pas, il invente ; il ne sert pas les hommes, il s'en sert. Il n'étudie pas leur nature, il la change, suivant l'avis de ROUSSEAU.

Si l'homme avait été destiné par la nature à la vie et au travail solitaires, la Responsabilité serait sa seule loi. Mais il n'en est pas ainsi, il est social par destination. Il n'est pas vrai, comme le dit ROUSSEAU, que l'homme soit naturellement **un tout parfait et solitaire**, et que la volonté du législateur ait dû le transformer en fraction d'un plus grand tout. La famille, la commune, la nation, l'humanité sont des ensembles avec lesquels l'homme a des relations nécessaires.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

Cette idée – intrinsèquement fausse – que le législateur a inventé la société a été funeste en ce qu'elle a induit à penser que la solidarité est de création législative ; et nous verrons bientôt les modernes législateurs se fonder sur cette doctrine pour assujettir la société à une **Solidarité** artificielle, agissant en sens inverse de la **Solidarité naturelle**.

Les socialistes, qui ne reculent jamais devant le despotisme pour arriver à leurs fins – car ils ont proclamé la souveraineté du but – ont flétri la Responsabilité sous le nom d'**individualisme** ; puis ils ont essayé de l'anéantir et de l'absorber dans la sphère d'action de la Solidarité étendue au delà de ses limites naturelles.

Les conséquences de cette perversion des deux grands mobiles de la perfectibilité humaine sont fatales. Il n'y a plus de dignité, plus de liberté pour l'homme. Car du moment que celui qui agit ne répond plus personnellement des suites bonnes ou mauvaises de son acte, son droit d'agir isolément n'existe plus. Si chaque mouvement de l'individu va répercuter la série de ses effets sur la société tout entière, l'initiative ne peut plus être abandonnée à l'individu. La communauté seule doit décider de tout, régler tout : éducation, nourriture, salaires, plaisirs, locomotion. Or la société s'exprime par la loi, la loi c'est le législateur. Donc voilà un troupeau et un berger, – moins que cela encore, une matière inerte et un ouvrier.

Les mêmes hommes qui, pressés par la détresse, rougiraient de tendre la main à leurs semblables, perdent tout scrupule, pourvu que l'Etat intervienne. Dès que la requête ne s'adresse pas à la libéralité individuelle, dès que l'Etat se fait l'intermédiaire de l'œuvre, il semble que la dignité du solliciteur soit à couvert, que la mendicité ne soit plus une honte ni la spoliation une injustice [...] La société tout entière se soulève pour arracher, sous une forme ou sous une autre, une part au budget. Tout le monde veut vivre aux dépens de l'Etat et on oublie que l'Etat vit aux dépens de tout le monde.

(BASTIAT met en garde ses compatriotes quant aux risques courus par les Sociétés de Secours mutuels :)

...Le premier soin de l'Etat sera de s'emparer de toutes ces caisses sous prétexte de les centraliser ; et pour colorer cette entreprise, il permettra de les grossir avec des ressources prises sur les contribuables. Ensuite, sous prétexte d'unité de solidarité

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

(que sais-je ?) il s'avisera de fondre toutes les associations en une seule, soumise à un règlement uniforme... Bientôt qu'arrivera-t-il ? Les ouvriers ne verront plus dans la caisse commune une propriété qu'ils administrent. Peu à peu ils s'accoutumeront à regarder le secours en cas de maladie ou de chômage, non comme provenant d'un fonds limité préparé par leur propre prévoyance, mais comme une dette de la société. Ils n'admettront pas pour elle l'impossibilité de payer et ne seront jamais contents des réparations... L'Etat se verra contraint de demander sans cesse des subventions au budget... Les abus iront toujours croissant et on reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage, jusqu'à ce que vienne le jour d'une explosion.

LE DOMAINE PROPRE DU POLITIQUE

Dire que le but de la Loi est de faire régner la justice, c'est user d'une expression qui n'est pas strictement appropriée. L'on devrait dire : le but de la Loi est d'empêcher que règne l'injustice. Car en fait, ce qui a une existence déterminée, ce n'est pas la Justice, mais l'injustice. La première résulte de l'absence de la seconde.

Pratiquement, la doctrine qui place la force motrice de la Société non dans la généralité des hommes et dans leur organisation propre, mais dans les législateurs et les gouvernements a des conséquences déplorables.

Elle tend à faire peser sur le gouvernement une responsabilité qui ne lui revient pas. S'il y a des souffrances, c'est la faute du gouvernement ; s'il y a des pauvres, c'est la faute du gouvernement. N'est-il pas le moteur universel ? Si ce moteur n'est pas bon, il faut le briser et en choisir un autre.

La science politique consiste à discerner ce qui doit être ou ce qui ne doit pas être dans les attributions de l'Etat ; et pour faire ce grand départ, il faut ne pas perdre de vue que l'Etat agit toujours par l'intermédiaire de la force. Il impose tout à la fois et les services qu'il rend et les services qu'il se fait payer en retour sous le nom de contributions. La question revient donc à ceci : quelles sont les choses que les hommes ont le droit de s'imposer les uns aux autres **par la force** ? Or je n'en sais qu'une dans ce cas, c'est la **justice**. Je n'ai pas le droit de forcer qui que ce soit à être religieux, charitable, instruit, laborieux ; mais j'ai le droit de le forcer à être juste c'est le cas de légitime défense.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

Or il ne peut exister, dans la collection des individus, aucun droit qui ne préexiste dans les individus eux-mêmes. Si donc l'emploi de la force individuelle n'est justifié que par la légitime défense, il suffit de reconnaître que l'action gouvernementale se manifeste toujours par la force pour en conclure qu'elle est essentiellement bornée à faire régner l'ordre, la sécurité, la justice.

Toute action gouvernementale en dehors de cette limite est une usurpation de la conscience, de l'intelligence, du travail, en un mot de la Liberté humaine.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

- IV - UNE PHILOSOPHIE SOCIALE COHÉRENTE

Toute action humaine, – faisant jaillir une série de conséquences bonnes ou mauvaises, dont les unes retombent sur l’auteur même de l’acte et dont les autres vont affecter sa famille, ses proches, ses concitoyens et quelquefois l’humanité entière, – met pour ainsi dire en vibration deux cordes dont les sons rendent des oracles : La Responsabilité et la Solidarité.

La société tout entière n’est qu’un ensemble de solidarités qui se croisent. Cela résulte de la nature communicable de l’intelligence. Tous ces efforts sans liens visibles ont cependant une résultante, qui pousse le genre humain vers un équilibre, vers un niveau moyen qui s’élève grâce à un vaste trésor d’utilités et de connaissances acquises, où chacun puise sans le diminuer, que chacun augmente sans le savoir.

La **Solidarité**, c’est cet échange de pensées, de produits, de services et de travail, de maux et de biens, de vertus et de vices qui font de la famille humaine une grande unité et de ces milliards, d’existences éphémères une vie commune, universelle, continue.

LES “LOIS SOCIALES NATURELLES” POSÉES PAR LA PROVIDENCE

La société a pour élément l’homme, qui est une force libre. Puisque l’homme est libre, il peut choisir ; et, choisissant, se tromper ; puisqu’il peut se tromper, il peut souffrir. Je dis plus : il doit se tromper et souffrir ; car son point de départ est l’ignorance et devant l’**ignorance** s’ouvrent des routes infinies et inconnues, qui toutes, hors une, mènent à l’erreur.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

L'éternelle aspiration de l'intérêt personnel est de faire taire le besoin, ou plus généralement le désir, par la satisfaction. Entre ces deux termes, essentiellement intimes et intransmissibles, le besoin et la satisfaction, s'interpose le moyen transmissible, échangeable : l'effort. Et, au-dessus de l'appareil, plane la faculté de comparer, de juger : l'intelligence. Mais l'intelligence humaine est faillible.

Nous pouvons nous tromper de plusieurs manières ; nous pouvons mal apprécier l'importance relative de nos besoins. En ce cas, nous donnons à nos efforts une direction qui n'est pas conforme à nos intérêts bien entendus. Dans l'ordre social, agissant sous la loi de l'échange, l'effet est le même ; nous faisons porter la demande et la rémunération vers un genre de services futiles ou nuisibles et déterminons de ce côté le courant du travail humain.

Nous pouvons nous tromper encore, en ignorant qu'une satisfaction ardemment recherchée ne fera cesser une souffrance qu'en ouvrant la source de souffrances plus grandes. Il n'y a guère d'effet qui ne devienne cause. La prévoyance nous a été donnée pour embrasser l'enchaînement des effets, pour que nous ne fassions pas au présent le sacrifice de l'avenir ; mais nous manquons souvent de prévoyance.

La **Responsabilité**, c'est l'enchaînement naturel qui existe, relativement à l'être agissant, entre l'acte et ses conséquences ; c'est un système complet de peines et de récompenses **fatales**, qu'aucun homme n'a inventé, qui agit avec toute la régularité des grandes lois naturelles et que nous pouvons par conséquent regarder comme d'institution divine. Elle a évidemment pour objet de restreindre le nombre des actions funestes, de multiplier celui des actions utiles.

Notre vie n'est qu'un long apprentissage. Nous apprenons à marcher à force de tomber ; nous apprenons par des expériences rudes et répétées à éviter le chaud, le froid, la faim, la soif, les excès. Ne nous plaignons pas de ce que les expériences sont rudes ; si elles ne l'étaient pas, elles ne nous apprendraient rien.

Il en est de même dans l'ordre moral. Ce sont les tristes conséquences de la cruauté, de l'injustice, de la peur, de la violence, de la fourberie, de la paresse, qui nous apprennent à être doux, justes, braves, modérés, vrais et laborieux. L'expérience est longue ; elle durera même toujours, mais elle est efficace.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

L'homme étant ainsi fait, il est impossible de ne pas reconnaître dans la Responsabilité le ressort auquel est confié spécialement le progrès social. C'est le creuset où s'élabore l'expérience.

La Responsabilité n'est pas exclusivement personnelle, elle se partage ; l'action émane de la personnalité, les conséquences se distribuent sur la communauté. [...] L'individualité est portée à s'arranger de telle sorte que les bonnes conséquences de ses actes lui reviennent et que les mauvaises retombent sur autrui ; autant que possible, elle cherche à répartir celles-ci sur un plus grand nombre d'hommes, afin qu'elles passent plus inaperçues et provoquent une moindre réaction. [...]

Mais quand les habitudes d'un homme sont funestes à ceux qui l'entourent, la répulsion se manifeste contre cette habitude ; on la juge sévèrement, celui qui s'y livre devient un objet de défiance. Et comme le besoin de considération est un de nos plus énergiques mobiles, il est clair que la Solidarité, par la réaction qu'elle détermine contre les actes vicieux, tend à les restreindre et à les détruire.

La Solidarité est donc, comme la Responsabilité, une **force progressive** et l'on voit que, relativement à l'auteur de l'acte, elle se résout en **responsabilité répercutée**. C'est encore un système de peines et de récompenses réciproques, pour circonscrire le mal et pousser l'humanité dans la voie qui mène au progrès.

L'action de ces lois, combinée avec le don qui nous a été fait de lier les effets aux causes, doit nous ramener, par la douleur même, dans la voie du bien et de la vérité. Ainsi, non seulement nous ne nions pas le Mal, mais nous lui reconnaissons une mission, dans l'ordre social comme dans l'ordre matériel... Mais pour qu'il la remplisse, cette mission, il ne faut pas étendre artificiellement la Solidarité de manière à détruire la Responsabilité. En d'autres termes, il faut respecter la Liberté...

La Solidarité se manifeste sur une plus grande échelle encore et à des distances plus inexplicables, quand on considère les rapports des divers peuples, ou des diverses générations d'un même peuple. Voyez les emprunts publics. Nous nous faisons la guerre ; nous obéissons à des passions barbares ; nous détruisons par là des forces précieuses ; et nous trouvons le moyen de rejeter le fléau de cette destruction sur nos fils...

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

La Providence a pourvu, par des moyens aussi simples qu'infaillibles à ce qu'il y eût entre les peuples, dispersion, diffusion, solidarité, progrès simultané ; toutes choses que nos lois restrictives paralysent autant qu'il est en elles, car leur tendance, en isolant les peuples, est de rendre la diversité de leur condition beaucoup plus tranchée, de prévenir le nivellement, d'empêcher la fusion, de neutraliser les contrepoids et de parquer les peuples dans leur supériorité ou leur infériorité respective.

NOCIVITÉ DE L'IGNORANCE ET DE LA PRÉSOMPTION

L'erreur déterminée par la faiblesse de notre jugement ou par la force de nos passions, voilà la première source du mal. Elle appartient principalement au domaine de la morale. Ici, comme l'erreur et la passion sont individuelles, le mal est, dans une certaine mesure, individuel aussi. La réflexion, l'expérience, l'action de la responsabilité en sont les correctifs efficaces. Cependant les erreurs de cette nature peuvent prendre un caractère social et engendrer un mal très étendu, quand elles se systématisent du fait des hommes qui gouvernent le pays.

Si les institutions humaines viennent contrarier les lois divines, le Mal n'en suit pas moins l'erreur, seulement il se déplace. Il frappe qui il ne devrait pas frapper.

Or c'est précisément là la tendance de la plupart de nos institutions gouvernementales, mais surtout de celles qu'on cherche à faire prévaloir comme remèdes aux maux qui nous affligent. Sous le philanthropique prétexte de développer entre les hommes une Solidarité factice, on rend la Responsabilité de plus en plus inerte et inefficace.

On altère, par une intervention abusive de la force publique, le rapport du travail à sa récompense, on trouble les lois de l'industrie et des échanges, on violente le développement naturel de l'instruction, on dévoie les capitaux et les bras, on fausse les idées, on fait briller aux yeux des espérances chimériques, on occasionne une déperdition inouïe de forces humaines, on déplace les centres de population, on frappe d'inefficacité l'expérience même.

Bref, on donne à tous les intérêts des bases factices, on les met aux prises et puis on s'écrie : voyez, les intérêts sont antagoniques. C'est la Liberté qui fait tout le mal...

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Plus l'Etat centralise, plus il transforme la responsabilité naturelle en solidarité factice, plus il ôte à des effets, qui frappent dès lors ceux qui sont étrangers à la cause, leur caractère providentiel de justice, de châtement et d'obstacle préventif.

Quand le public se trompe à cet égard, la loi naturelle manque son but. Supposons qu'un acte nuise à la masse, mais la masse est convaincue que cet acte lui est avantageux. Au lieu de réagir contre cet acte, le public l'exalte et le multiplie. Rien n'est plus fréquent, et en voici la raison :

Un acte ne produit pas seulement sur les masses un effet, mais une série d'effets. Or il arrive souvent que le premier effet est un bien local, parfaitement visible, tandis que les effets ultérieurs font filtrer insensiblement dans le corps social un mal difficile à discerner ou à rattacher à sa cause.

COMPRENDRE LE RÉEL ET RÉPANDRE LE VRAI

Ramener, par la discussion approfondie des effets et des causes, l'opinion publique dans cette direction intelligente qui flétrit les mauvaises tendances et s'oppose aux mesures funestes, c'est rendre à son pays un immense service. Quand la raison publique égarée honore ce qui est méprisable, méprise ce qui est honorable, punit la vertu et récompense le vice, encourage ce qui nuit et décourage ce qui est utile, une nation tourne le dos au progrès et n'y peut être ramenée que par les terribles leçons des catastrophes.

Le Mal existe. Il est inhérent à l'infirmité humaine ; il se manifeste dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, dans la masse comme dans l'individu, dans le tout comme dans la partie. Parce que l'œil peut souffrir et s'éteindre, le physiologiste méconnaîtra-t-il l'harmonieux mécanisme de cet admirable appareil ? De même, parce que l'ordre social n'amènera jamais l'humanité au fantastique port du bien absolu, l'économiste refusera-t-il de reconnaître ce que cet ordre social présente de merveilleux dans son organisation, qui tend à une diffusion toujours croissante de lumières, de moralité et de bonheur ?

Si donc le mal individuel n'infirme pas l'harmonie physiologique, encore moins le mal collectif infirme-t-il l'harmonie sociale. Mais comment concilier l'existence du mal avec l'infinie bonté de Dieu ? Ce n'est pas à moi d'expliquer ce que je ne comprends

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

pas. Je ferai seulement observer que cette solution ne peut pas plus être imposée à l'économie politique qu'à l'anatomie. Ces sciences, toutes d'observation, étudient l'homme tel qu'il est, sans demander compte à Dieu de ses impénétrables secrets.

Ainsi, je le répète, dans ce livre l'harmonie ne répond pas à l'idée de perfection absolue, mais à celle de perfectionnement indéfini.

J'ai une foi entière dans la sagesse des lois providentielles et, par ce motif, j'ai foi dans la Liberté.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

- V -

LA FOI CHRÉTIENNE EST LA CLEF DE VOÛTE

LA LIBERTÉ REPOSE SUR UNE OPTION SPIRITUELLE

L'harmonie universelle n'exclut pas le Mal, mais ne lui laisse que la place de plus en plus restreinte que lui font l'ignorance et la perversité de notre faible nature.

Jeunes gens, dans ce temps où un douloureux scepticisme semble être l'effet et le châtiment de l'anarchie des idées, je m'estimerais heureux si la lecture de ce livre faisait arriver sur vos lèvres, dans l'ordre des idées qu'il agite, ce mot qui n'est pas seulement un refuge, mais une force, puisqu'on a pu dire de lui qu'il remue les montagnes, ce mot qui ouvre le symbole des chrétiens : JE CROIS.

- *« Je crois, non d'une foi soumise et aveugle, car il ne s'agit pas du mystérieux domaine de la révélation ; mais d'une foi scientifique et raisonnée, comme il convient à propos des choses laissées aux investigations de l'homme.*
- *Je crois que celui qui a arrangé le monde matériel n'a pas voulu rester étranger aux arrangements du monde social.*
- *Je crois qu'il a su combiner et faire mouvoir harmonieusement des agents libres aussi bien que des molécules inertes.*
- *Je crois que sa providence éclate au moins autant, si ce n'est plus, dans les lois auxquelles il a soumis les intérêts et les volontés que dans celles qu'il a imposées aux pesanteurs et aux vitesses.*
- *Je crois que tout dans la société est cause de perfectionnement et de progrès, même ce qui la blesse.*
- *Je crois que le Mal aboutit au Bien et le provoque, tandis que le Bien ne peut aboutir au Mal, d'où il suit que le Bien doit finir par dominer.*
- *Je crois que l'invincible tendance sociale est une approximation constante des hommes vers un commun niveau physique, intellectuel et moral, en même temps qu'une élévation progressive et indéfinie de ce niveau.*
- *Je crois qu'il suffit au développement graduel et paisible de l'humanité que ses tendances ne soient pas troublées et qu'elles reconquièrent la liberté de leurs mouvements.*
- *Je crois ces choses, non parce que je les désire et qu'elles satisfont mon cœur mais parce que mon intelligence leur donne un assentiment réfléchi ».*

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

Ah ! si jamais vous prononcez cette parole : JE CROIS, vous serez ardents à la propager et le problème social sera bientôt résolu, car il est, quoi qu'on en dise, facile à résoudre. – Les intérêts sont harmoniques, – donc la solution est tout entière dans ce mot : LIBERTE.

LA QUESTION ROMAINE ET LE CLERGÉ CONCORDATAIRE

J'ai toujours pensé que la question religieuse remuerait encore le monde. Les religions positives actuelles retiennent trop d'esprit et de moyens d'exploitation pour se concilier avec l'inévitable progrès des lumières. D'un autre côté, l'abus religieux, fera une longue et terrible résistance, parce qu'il est fondu et confondu avec la morale religieuse qui est le plus grand besoin de l'humanité.

Il semble donc que l'humanité n'en a pas fini avec cette triste oscillation qui a rempli les pages de l'histoire : d'une part, on attaque les abus religieux et, dans l'ardeur de la lutte, on est entraîné à ébranler la religion elle-même. De l'autre, on se pose comme le champion de la religion et, dans le zèle de la défense, on innocente les abus.

L'on peut voir dans les journaux combien sont loin d'être résolus les problèmes relatifs à l'accord ou la séparation du spirituel et du temporel.

On dit que c'est cette complète séparation qui résoudra toutes les difficultés. Ceux qui avancent cette assertion devraient commencer par prouver que le spirituel et le temporel peuvent suivre des destinées indépendantes et que le maître du spirituel n'est pas maître de tout.

Ce que je veux faire remarquer ici, c'est que nous avons en France cinquante mille personnes, toutes très influentes par leur caractère, qui ont juré une entière et douce obéissance à leur chef spirituel qui est en même temps roi étranger ; et que le spirituel et le temporel se mêlent tellement, que ces cinquante mille hommes ne peuvent rien faire, même comme citoyens, sans consulter le souverain étranger, dont les décisions sont indiscutables. [...]

Les affaires de Rome ont-elles une solution possible ? Oui : qu'il se rencontre un pape qui dise : « *Mon royaume n'est pas de ce monde* ».

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Le monde est plein d'honnêtes gens qui voudraient être catholiques et ne le peuvent pas. Hélas ! C'est à peine s'ils osent le paraître. [...] A tout homme que j'entends déclamer en faveur du catholicisme, j'adresse cette question : « *Vous confessez vous ?* » et il baisse la tête. Certes, c'est là un état de choses qui n'est pas naturel.

Quelle en est la cause ? Selon moi elle est tout entière dans l'union des deux puissances sur la même tête. Dès le moment que le clergé a le pouvoir politique, la religion devient pour lui un instrument politique. Le clergé ne sert plus la religion ; c'est la religion qui sert le clergé.

(d'une lettre à un ecclésiastique, pendant la campagne électorale de 1848)

Vous désirez connaître mon opinion sur le traitement alloué au clergé. Il est vrai que j'ai écrit que chacun devrait concourir librement à soutenir le culte qu'il professe [...] Mon idéal c'est la justice universelle. Les rapports de l'Eglise et de l'Etat ne me semblent pas fondés actuellement sur la justice : d'une part, on force les catholiques à salarier les cultes protestant et judaïque ; d'un autre côté, l'Etat se prévaut de ce qu'il dispose de votre budget pour intervenir dans les affaires du clergé ou pour y exercer une influence que je n'admets pas. Il est pour quelque chose dans la nomination des évêques, des chanoines, des curés de canton ; et certes la République peut prendre une direction telle, que ce joug ne vous plaira plus [...]

En outre, j'ai foi dans une fusion future entre toutes les religions chrétiennes, ou, si vous voulez, dans l'absorption des sectes dissidentes par le catholicisme. Mais pour cela il ne faut pas que les Eglises soient des institutions politiques. Vous ne pouvez nier que le rôle attribué à Victoria, dans la religion anglicane et à Nicolas, dans la religion russe, ne soit un grand obstacle à la réunion de tout le troupeau sous un même pasteur.

Cela dépendrait de moi que je n'accomplirais pas violemment la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; non que cette séparation ne me paraisse bonne en soi, mais parce que l'opinion publique la repousse encore. C'est cette opinion qu'il faut conquérir. Sur cette question et sur quelques autres, il ne m'en coûtera pas de rester toute ma vie dans une imperceptible minorité. Un jour viendra, je le crois, où le clergé lui-même sentira le besoin, par une nouvelle transaction avec l'Etat, de reconquérir son indépendance.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

J'espère que mon opinion ne me fera pas perdre l'honneur de votre suffrage. Si cependant vous croyez devoir me le retirer, je ne regretterai pas pour cela de vous avoir répondu sincèrement.

L'unité, en toutes choses, est la consommation suprême, le point vers lequel gravite et gravitera sans jamais l'atteindre, l'esprit humain. Si elle devait se réaliser dans l'humanité, ce ne serait qu'à la fin de toutes les libres évolutions sociales.

C'est la variété, la diversité qui sont au commencement, au point de départ de l'humanité, car la diversité des opinions doit être d'autant plus grande que le trésor des vérités acquises est plus petit et que l'esprit des hommes s'est mis d'accord, par la science, sur un moins grand nombre de points...

FACE À LA DERNIÈRE ÉTAPE

(d'une lettre à Félix COUDROY, juillet 1844)

Quelquefois je regrette d'avoir bu à la coupe de la science, ou du moins de ne pas m'en être tenu à la philosophie synthétique et mieux encore à la philosophie religieuse. On y puise au moins des consolations pour toutes les situations de la vie et nous pourrions encore arranger tolérablement ce qui nous reste de temps à passer ici bas.

Mais l'existence retirée, solitaire, est incompatible avec nos doctrines (qui pourtant agissent sur nous avec toute la force de vérités mathématiques) ; car nous savons que la vérité n'a de puissance que par sa diffusion. De là l'irrésistible besoin de la communiquer, de la répandre, de la proclamer.

[...] Quoique nous ayons la conscience de connaître la vérité en ce qui concerne le mécanisme de la société et au point de vue purement humain, nous savons aussi qu'elle nous échappe quant aux rapports de cette vie avec la vie future ; et, ce qu'il y a de pire, nous croyons qu'à cet égard on ne peut rien savoir avec certitude.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Nous avons ici plusieurs prêtres très distingués. Ils font, de deux jours l'un, des instructions de l'ordre le plus relevé; je les suis régulièrement. Hier le prédicateur disait qu'il y a dans l'homme deux ordres de penchants qui se rattachent, les uns à la chute, les autres à la réhabilitation. Selon les seconds, l'homme se fait à l'image de Dieu ; les premiers le conduisent à faire Dieu à son image. Il expliquait ainsi l'idolâtrie, le paganisme, il montrait leur effrayante convenance avec la nature corrompue. Ensuite, il disait que la déchéance avait enfoncé si avant la corruption dans le cœur de l'homme, qu'il conservait toujours une pente vers l'idolâtrie, qui s'était ainsi insinuée jusque dans le catholicisme. Il me semble qu'il faisait ainsi allusion à une foule de pratiques et de dévotions qui sont un si grand obstacle à l'adhésion de l'intelligence.

Mais s'ils comprennent les choses ainsi, pourquoi n'attaquent-ils pas ouvertement ces doctrines idolâtres ? Pourquoi ne les réforment-ils pas ? Pourquoi, au contraire, les voit-on s'empresse de les multiplier ? Je regrette de n'avoir pas de relations avec cet ecclésiastique qui, je crois, professe la théologie à la faculté de Bordeaux, pour m'en expliquer avec lui.

[...] Après tout, mon ami et au milieu des épaisses ténèbres qui nous environnent, attachons-nous à cette idée qu'une cause première, intelligente et miséricordieuse, nous a soumis, par des raisons que nous ne pouvons comprendre, aux dures épreuves de la vie : que ce soit là notre foi. Attendons le jour où elle jugera à propos de nous en délivrer et de nous admettre à une vie meilleure : que ce soit là notre espérance. Avec ces sentiments au cœur, nous supporterons nos afflictions et nos douleurs...

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

- VI - ULTIMA VERBA

Il a plu à Dieu d'attacher la douleur à notre nature, puisqu'il a voulu qu'en nous la faiblesse fût antérieure à la force, l'ignorance à la science, le besoin à la satisfaction, l'effort au résultat, l'acquisition à la possession, le dénûment à la richesse, l'erreur à la vérité, l'expérience à la prévoyance. Je me soumetts sans murmurer, à cet arrêt, ne pouvant d'ailleurs imaginer une autre combinaison.

Que si, par un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, il a pourvu à ce que tous les hommes se rapprochassent d'un niveau commun qui s'élève toujours, s'il leur assure ainsi – par l'action même de ce que nous appelons le Mal – et la durée et la diffusion du progrès, alors je ne me contente pas de m'incliner sous cette main aussi généreuse que puissante, je la bénis, je l'admire et je l'adore.

(Extraits des notes de P. PAILLOTTET sur les derniers moments de son ami).

Rome, 20 Décembre 1850.

...il me dit : « *Vous ne devineriez jamais ce que j'ai fait, je me suis confessé. Je veux vivre et mourir dans la religion de mes pères. Je l'ai toujours aimée, quoique je n'en suivisse pas les pratiques extérieures* ». Ce mot de vivre n'était employé là que par ménagement pour moi. Je lui rappelai qu'en 1848 il m'avait dit, en parlant de Jésus Christ: « *il est impossible d'admettre qu'un mortel ait pu avoir, de l'humanité et des lois qui la régissent, une connaissance aussi profonde que celle qui est dans l'Évangile* ».

... Voici une recommandation sur laquelle il a beaucoup insisté :

« Il faut traiter l'économie politique au point de vue du consommateur. Tous les phénomènes économiques, que leurs effets soient bons ou qu'ils soient mauvais, se résolvent, à la fin de leur évolution, par des avantages ou des préjudices pour les consommateurs. Ces mêmes effets ne font que glisser sur les producteurs, dont ils ne peuvent affecter les intérêts d'une manière durable.

Libéral et Croyant

LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ ... LES LOIS DE LA PERFECTIBILITÉ

Le progrès de la civilisation doit amener les hommes à se placer à ce point de vue et à calculer leur intérêt de consommateurs plutôt que leur intérêt de producteurs.

On voit déjà ce progrès s'opérer en Angleterre et des ouvriers s'y occuper moins de l'élévation de leur salaire que de l'avantage d'obtenir à bas prix tous les objets qu'ils consomment.

Il m'a répété que c'était là un point capital et j'étais étonné de la profondeur comme de la lucidité de ses explications. Vers la nuit, il m'a parlé de Rome considérée au point de vue religieux. « *Ce qui m'a le plus frappé, dit-il, c'est la solidité de la tradition des martyrs. Ils sont là, on les voit, on les touche dans les catacombes ; il est impossible de les nier* ».

22 Décembre 1850.

...Je le vis tracer les lignes suivantes sur son livre de prières :

« Les 20 et 21 décembre je me suis confessé à M. l'abbé DUCREUX. Le 22 j'ai reçu la communion des mains de mon cousin Eugène de Monclar ». Il me parla aussitôt après du sacrement qu'il avait reçu le matin et à ce propos il m'expliqua ses idées religieuses : « Le déiste, dit-il, n'a de Dieu qu'une idée trop vague. Son Dieu, il l'oublie souvent, ou bien il l'appelle une cause première et ne se croit plus obligé d'y penser. Il faut que l'homme s'appuie sur une révélation pour être véritablement en communication avec Dieu. Quant à moi, j'ai pris la chose par le bon bout et en toute humilité. Je ne discute pas le dogme, je l'accepte. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne. Je suis bien aise de me trouver en communion avec cette portion du genre humain ».

LE POINT DE RENCONTRE

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

"JE CROIS", ESSAI SUR LA FOI DE BASTIAT ¹

"Digitus Dei est hic", le doigt de Dieu est ici. C'est Frédéric BASTIAT qui s'exprime ainsi, à la fin de la première édition des Harmonies économiques.

BASTIAT y fait l'observation suivante, en conclusion de cette première édition : *"Je répéterai ici ce que j'ai dit ailleurs : en tout ce qui concerne l'homme, cet être qui n'est perfectible que parce qu'il est imparfait, l'Harmonie ne consiste pas dans l'absence absolue du mal, mais dans sa graduelle réduction. Le corps social, comme le corps humain, est pourvu d'une force curative, vis medicatrix, dont on ne peut étudier les lois et l'infaillible puissance sans s'écrier encore : Digitus Dei est hic"*.

Les rapports de BASTIAT et de la Foi sont complexes et s'il parle souvent et volontiers de Dieu dans ses œuvres, son adhésion à l'Eglise est plus discutable, du moins à certains moments de sa vie. Elevé dans une famille peu catholique, il est très tôt soumis à des influences maçonniques, en particulier à Bayonne : on peut "dire que hormis les années de Sorèze, la jeunesse de Frédéric BASTIAT s'est déroulée dans un véritable bain de Maçonnerie" ². *"Cette plongée dans le monde clos de l'univers maçonnique, et de celui de Bayonne en particulier, aura sur Frédéric une importance capitale"* ³.

C'est le même Frédéric BASTIAT qui terminera sa vie à Rome, muni des sacrements de l'Eglise et affirmant fortement sa Foi catholique. Il finira même, comme on sait, enterré dans l'Eglise Saint Louis des Français et sa tombe est toujours recouverte de

(1) Version française d'un article de Jean-Yves Naudet, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III, Président de l'Association des Economistes Catholiques, à paraître dans le numéro spécial sur Frédéric Bastiat du *Journal de Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. XI, n° 2/3, juin-septembre 2001, avec l'aimable autorisation de la revue.

(2) Jean CROUZET, "Frédéric BASTIAT", *Ekaina*, n° 21, 1987, p 29.

(3) *Ibid.*, p 31.

Libéral et Croyant

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

la formule suivante "Ici repose Frédéric BASTIAT [...] L'Assemblée Nationale regrette en lui un représentant aussi éclairé que consciencieux. L'économie politique un interprète éminent de ses plus pures doctrines et de l'harmonie de ses lois".

Ce qui est certain, c'est que BASTIAT n'est pas un économiste catholique, au sens où l'on pouvait dire avant lui que Alban de VILLENEUVE-BARGEMONT ou Charles de COUX étaient des économistes catholiques et où on pourra faire de même après lui pour Charles PERIN ou Claudio JANNET, de l'école d'Angers, ou encore au sens où l'on parlera des partisans du catholicisme social. Certes BASTIAT place son œuvre sous le regard de Dieu et voit dans les harmonies sociales le signe de l'harmonie que Dieu a mis en toutes choses, certes il approfondira peu à peu sa foi pour la redécouvrir pleinement avant de mourir, mais on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un économiste catholique, soucieux de suivre au plus près les enseignements de l'Eglise en matière sociale. Il est d'ailleurs très antérieur à la première grande encyclique sociale, publiée plus de 40 ans après sa mort.

Cette démarche de conversion progressive est confirmée par l'abbé BAUNARD qui classe BASTIAT parmi les convertis du XIX^e siècle, en particulier dans un ouvrage consacré à quatre "maîtres de la science sociale" Joseph DROZ, Frédéric BASTIAT, Alexis de TOCQUEVILLE et Frédéric LE PLAY : BASTIAT, on le voit, est en bonne compagnie⁴.

BASTIAT n'oppose jamais science et religion, et un passage de la fin inachevée des *Harmonies économiques* (le chapitre XXV sur les rapports de l'économie politique avec la morale, avec la politique, avec la législation, avec la religion) comporte quelques lignes admirables sur les liens entre la science et la Foi. Selon BASTIAT, "*Malheureux sont ceux qui donnent à ce beau problème une solution si étroite. Non, il n'est pas vrai qu'à mesure que la science avance, l'idée de Dieu recule ; bien au contraire, ce qui est vrai, c'est que cette idée grandit, s'étend et s'élève dans notre intelligence. Quand nous découvrons une cause naturelle là où nous avons cru voir un acte immédiat, spontané, surnaturel, de la volonté divine, est-ce à dire que cette*

(4) Abbé BAUNARD, *La foi et ses victoires dans le siècle présent*, tome 2, Paris, Poussielgue, 1884.

LE POINT DE RENCONTRE

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

volonté est absente ou indifférente ? Non, certes ; tout ce que cela prouve, c'est qu'elle agit par des procédés différents de ceux qu'il nous avait plu d'imaginer. Tout ce que cela prouve, c'est que le phénomène, que nous regardions comme un accident dans la création, occupe sa place dans l'universel arrangement des choses ; et que tout, jusqu'aux effets les plus spéciaux, a été prévu de toute éternité dans la pensée divine. Eh quoi ! l'idée que nous nous faisons de la puissance de Dieu est-elle amoindrie quand nous venons à découvrir que chacun des résultats innombrables, que nous voyons ou qui échappe à nos investigations, non seulement a sa cause naturelle, mais se rattache au cercle infini des causes ; de telle sorte qu'il n'est pas un détail de mouvement, de force, de forme, de vie, qui ne soit le produit de l'ensemble et se puisse expliquer en dehors du tout ?" ⁵. Non seulement BASTIAT ne voit pas d'antagonisme entre Foi et Science, mais il n'hésite pas dans ses œuvres à affirmer sa propre Foi : "Il y a dans ce livre une pensée dominante : elle plane sur toutes ses pages, elle vivifie toutes ses lignes. Celle pensée est celle qui ouvre le symbole chrétien : Je crois en Dieu" ⁶.

Toute la préface des Harmonies économiques, adressée "à la jeunesse française", reflète cette même Foi. "Chrétiens de toutes les communions, à moins que vous ne soyez les seuls qui mettiez en doute la sagesse divine, manifestée dans la plus magnifique de celle de ses œuvres qu'il nous soit donné de connaître, vous ne trouverez pas une expression dans cet écrit qui heurte votre morale la plus sévère ou vos dogmes les plus mystérieux" ⁷. L'idée de cet écrit est "religieuse, car elle nous dit que ce n'est pas seulement la mécanique céleste, mais aussi la mécanique sociale qui révèle la sagesse de Dieu et raconte sa gloire" ⁸.

D'où son Credo qui termine cette lettre-préface à la jeunesse française : "Je crois, non d'une foi soumise et aveugle, car il ne s'agit pas du mystérieux domaine de la révélation ; mais d'une foi scientifique et raisonnée, comme il convient à propos des choses laissées aux investigations de l'homme – Je crois que celui qui a arrangé le monde matériel n'a pas voulu rester étranger aux arrangements du monde social – Je crois qu'il a su combiner et faire mouvoir harmonieusement des agents libres aussi bien que des molécules inertes- Je crois que sa providence éclate au moins autant,

(5) F.BASTIAT, *Harmonies économiques*, 2ème édition, Paris, Guillaumin, 1851, p 567.

(6) Ibid., ch XX, Responsabilité, p 510.

(7) Ibid., "A la jeunesse française", p 11.

(8) Ibid., p 8.

Libéral et Croyant

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

si ce n'est plus, dans les lois auxquelles il a soumis les intérêts et les volontés que dans celles qu'il a imposées aux pesanteurs et aux vitesses". Dieu donne ainsi aux intérêts une dimension harmonique ; voilà pourquoi "la solution est toute entière dans ce mot : liberté" ⁹.

Il est frappant de voir à quel point, comme le souligne Mgr BAUNARD, BASTIAT nous "*révèle son âme dans ses livres*" et "*son système porte témoignage de sa foi*" ¹⁰. Il est vrai que l'économie politique s'y prête plus que d'autres sciences et Mgr BAUNARD a raison d'affirmer : "*On a beaucoup médité de l'économie politique ; c'est un tort. En dépit de ses lacunes et de ses tâtonnements, gardons-nous de l'ingratitude de traiter dédaigneusement une science qui, en définitive, cherche à procurer le bien-être physique pour arriver par lui jusqu'à la grandeur morale. Tel est du moins le but que BASTIAT se propose*" ¹¹.

Etant l'apôtre de la liberté, il rejoignait les catholiques dans beaucoup de combats. "*En conséquence, comme tous les libéraux sincères, il voulait pleine et entière la liberté de l'enseignement. Ainsi le monopole universitaire ne lui était pas moins odieux que le monopole commercial*" ¹². BASTIAT est en effet, bien entendu, hostile au monopole public de l'enseignement et favorable à l'enseignement libre, qui se perfectionnera par l'émulation. De la même façon, il rejoint les catholiques dans le combat contre le socialisme d'Etat et en particulier dans la défense de la propriété privée.

Mais ce qui est plus curieux c'est qu'en matière religieuse il prend des positions qui seront repoussées par la plupart des catholiques de l'époque, à commencer par le Magistère, avant d'être adoptées plus d'un siècle après. C'est ainsi que plus de quarante ans après sa mort Mgr BAUNARD lui reproche encore vivement sa glorification de la liberté religieuse ("*Il ne veut pas plus de douanes doctrinales et religieuses que de douanes commerciales*") : on lui reproche de sacrifier le droit de la vérité à celui de la liberté. Or, après bien des discussions et non sans oppositions, le Concile Vatican II reconnaîtra le droit à la liberté religieuse, car si l'erreur n'a pas de droit, l'homme lui en a, y compris celui de cheminer peu à peu, librement, vers la vérité.

(9) Ibid, p 14.

(10) Abbé BAUNARD, op.cit., p 110.

(11) bid, pp 145-146.

(12) Ibid, p 146.

LE POINT DE RENCONTRE

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

Dans le même esprit, il présente un idéal de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui n'interviendra que beaucoup plus tard en France. Malheureusement, elle s'est faite dans la douleur et contre l'Eglise, mais sur le principe lui-même l'Eglise n'a qu'à se féliciter aujourd'hui d'avoir ainsi retrouvé une liberté et une indépendance. Pour BASTIAT, comme aurait pu plus tard le souhaiter l'Eglise, cette séparation il "*ne la veut ni violente, ni spoliatrice, ni même immédiate ; il la demande pacifique, équitable, opportune*"¹³.

D'un certain point de vue, il est donc soit des combats de l'Eglise du XIX^e siècle, soit sur les terrains où on lui fait reproche, des combats de l'Eglise du XX^e siècle et du concile Vatican II.

Dans sa polémique avec PROUDHON sur la question du crédit, il se place clairement du côté de la religion. "*Voyant que les positions supérieures de la question avaient été sciemment dédaignées par l'impie, BASTIAT s'empare de ces hauteurs : Dieu, l'âme, la vie future, y établit ses batteries et de là écrase de ses feux l'hérésie proudhonnienne. BASTIAT oppose l'homme complet, avec ses aspirations sublimes, ses fins dernières, ses besoins supra-sensibles, sa soif d'idéal suprême et infini*"¹⁴.

BASTIAT en effet s'intéresse à l'homme tout entier, dans toutes ses dimensions. S'il admire sans bornes l'économie sociale et ses lois, il sait qu'elle n'embrasse pas toute la destinée humaine : "*production, distribution, circulation, consommation des richesses, ce n'est pas tout pour l'homme*". Il sait bien que l'homme a une autre fin que de pourvoir à son existence matérielle, et il le dit. Cela lui vaut une réponse sanglante de PROUDHON qui ne veut pas le suivre dans ces considérations religieuses : "*la religion, permettez moi de vous le dire, n'a rien à faire avec l'économie politique*". Pour BASTIAT c'est l'inverse. L'économie sociale complète confine par ses sommets à des choses plus hautes qu'elle. Et cela parce que l'ordre social révèle un dessein harmonique plus vaste : c'est tout l'objet des Harmonies.

(13) *ibid*, p 149.

(14) *Ibid*, p 163.

Libéral et Croyant

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

Sa pensée évolue. S'il est d'abord plutôt déiste - c'est Dieu qui est visé dans ses ouvrages -, il en vient peu à peu à la Foi au Christ, dans une pensée quasi-chrétienne, comme le montrent les Harmonies économiques. Il lui manque encore pour un temps de trouver l'Eglise. C'est à Rome qu'il la retrouvera pleinement.

On a certes beaucoup discuté de sa fin. Mais les récits des deux prêtres qui l'entourent, à commencer par son cousin Eugène de MONCLAR ainsi que l'abbé DUCREUX, le journal de PAILLOTET (neuf jours après d'un mourant) en attestent. Sa fin est édifiante.

MGR BAUNARD fait une synthèse de ces divers témoignages. Le 20 décembre 1850, BASTIAT dit à PAILLOTET : *"Vous ne devinerez jamais ce que j'ai fait ce matin [...] Je me suis confessé. Je veux vivre et mourir dans la religion de mes pères. Je l'ai toujours aimée, quoique je n'en suivisse pas les pratiques extérieures"*¹⁵.

Il parle abondamment de ses idées religieuses *"Le déiste n'a de Dieu qu'une idée trop vague. Son Dieu, il l'oublie souvent, ou bien il l'appelle du nom de Cause première et ne se croit plus obligé d'y penser. Il faut que l'homme s'appuie sur une révélation pour être véritablement en communication avec Dieu. Quant à moi, j'ai pris la chose par le bon bout et en toute humilité. Je ne discute pas du dogme, je l'accepte. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne. Je suis bien aise de me trouver en communication avec cette portion du genre humain"*.

Le 24 décembre, il dicte son testament, qui commence par ces mots : *"Je recommande mon âme à Dieu"*. Il meurt le même jour et ses derniers mots sont *"La vérité, je la comprends maintenant"* et il expira en embrassant un crucifix.

Il fut enterré à Saint Louis des Français le lendemain de Noël ; les obsèques étaient présidées par l'évêque de Dijon, en présence de nombreuses personnalités. Les hommages ne manquèrent pas ensuite et une salle de souvenir lui est consacrée à

(15) *ibid*, p 218 et sq.

LE POINT DE RENCONTRE

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

Sorèze, où LACORDAIRE lui rendra hommage en faisant sa louange le 11 août 1857. Mgr BAUNARD note cruellement qu'après tous ces hommages venant d'hommes de bien il ne lui manquait que "l'hommage de l'enfer" : il vint de PROUDHON. Dans "De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise", PROUDHON a en effet quelques phrases assassines à propos de la mort de BASTIAT. "*Infortuné BASTIAT ! Il est allé mourir à Rome, entre les mains des prêtres. A son dernier moment, il s'écriait, comme POLYEUCTE : Je vois, je crois, je sais, je suis chrétien ! [...] Que voyait-il ? Ce que voient tous les mystiques qui s'imaginent posséder l'Esprit, parce qu'ils ont sur les yeux le bandeau de la foi ; que le paupérisme et le crime sont indestructibles ; qu'ils entrent dans le plan de la Providence ; que telle est la raison des incohérences de la société et des contradictions de l'économie politique ; que c'est impiété de prétendre faire régner la Justice dans ce chaos ; et qu'il n'y a de vérité, de morale et d'ordre que dans une vie supérieure. Amen.*"¹⁶.

Profonde injustice lorsqu'on sait que toute la vie de BASTIAT est à l'opposé de ces affirmations et que s'il recherche les Harmonies, c'est d'abord ici bas qu'il les trouve en premier : c'est là qu'il y trouve en effet en tout premier lieu un ordre harmonique.

En sens inverse, bien des années après, un hommage indirect viendra du cardinal PECCI, le futur LÉON XIII, qui citera BASTIAT dans son dernier mandement de carême, juste avant de devenir Pape. Que l'hommage vienne du pape de *Rerum novarum* n'est pas sans intérêt. "*Un célèbre économiste français (Frédéric BASTIAT) a exposé comme en un tableau les bienfaits multiples que l'homme trouve dans la société et c'est une merveille digne d'être admirée*"¹⁷.

Ce texte du futur LÉON XIII a entraîné une réaction remplie d'admiration de G. de MOLINARI dans le "Journal des économistes" sous le titre "Le pape Léon XIII économiste" : "*Ne croirait-t-on pas assister au cours de M. Michel CHEVALIER au Collège de France ? Voici enfin un évêque économiste, et cet évêque est devenu un pape !*"¹⁸.

(16) P. J. PROUDHON, *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, Paris, Garnier, 1858, tome 1, p 299.

(17) S.E. le Cardinal PECCI, aujourd'hui S.S. le pape Léon XIII, *L'Eglise et la civilisation*, traduit de l'italien par Paul LAPEYRE, Paris, V. Palmé, 1878, p 8.

(18) G. de MOLINARI, "Le pape Léon XIII économiste", *Journal des économistes*, 4^e série, mars 1878.

Libéral et Croyant

LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT ... LA FOI DE BASTIAT

Notons enfin qu'un certain nombre de prêtres sous le second empire ont rendu hommage à BASTIAT et à ses écrits, et essayé de suivre ses traces et d'appliquer ses doctrines, dont l'abbé GRATRY et l'abbé CORBIERE, véritables prédécesseurs de l'école d'Angers qui cherchera à réconcilier plus tard, à l'époque de *Rerum novarum*, les idées de liberté économique et de libre marché avec la foi chrétienne¹⁹. Ne soyons pas surpris que Mgr FREPPEL lui-même, sous la troisième République, cite tout naturellement le nom de BASTIAT du haut de la tribune de l'Assemblée nationale.

Rien d'étonnant donc à ce que l'homme des *Harmonies économiques* trouve dans ses travaux scientifiques les chemins de la foi : pour lui, le doigt de Dieu est à l'œuvre partout, y compris bien sûr dans nos sociétés humaines. On avouera en tous cas que présenter les actions humaines en termes de complémentarités et d'harmonies est plus proche de la pensée chrétienne que les présenter en termes d'affrontements, d'intérêts inconciliables et de lutte des classes. Car, pour BASTIAT, ce n'est pas la main du diable, celui qui divise, qui aura la victoire dans la vie de l'homme en société, mais c'est bien le doigt de Dieu, c'est à dire de celui qui unit.

Jean-Yves NAUDET

(19) Sur ces divers points, voir J-Y NAUDET, "L'Ecole d'Angers", *Le Point de Rencontre*, n° 59, juin 1999, pp 4-9, repris et développé : "Les économistes catholiques au XIXe siècle, des précurseurs jusqu'à l'école d'Angers", *Liberté Politique*, automne 2000, n° 14, pp 83-99.

LE POINT DE RENCONTRE

PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE ET LIBERTÉ ... PROVIDENCE

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO 65 DE JUIN 2001

EDITORIAL

- LA SAGESSE DE BASTIAT
par Raoul AUDOUIN p. 1

AVANT-PROPOS

- CHARPENTE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ŒUVRE DE FRÉDÉRIC BASTIAT
par Raoul AUDOUIN p. 3

EXTRAITS DES ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉDÉRIC BASTIAT

- I - UNE VIE VOUÉE À L'ÉTUDE ET À LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ p. 9
II - UN CHAÎNON SOLIDE ENTRE ADAM SMITH ET FRIEDRICH HAYEK p. 16
III - UN PARLEMENTAIRE LOYAL ET PERSPICACE p. 26
IV - UNE PHILOSOPHIE SOCIALE COHÉRENTE p. 33
V - LA FOI CHRETIENNE ET LA CLEF DE VOUTE p. 39

POSTFACE

- "JE CROIS", ESSAI SUR LA FOI DE BASTIAT
par Jean-Yves NAUDET p. 44
- LE PRIX FRÉDÉRIC BASTIAT 2000 p. 55

Le Point de Rencontre.
Cercle Frédéric BASTIAT
35, avenue Mac-Mahon – 75017 PARIS – Tél. 01 43 80 55 18

Voilà huit ans que

LE POINT DE RENCONTRE

décerne régulièrement
le Prix Frédéric BASTIAT
pour couronner un essai
sur le grand économiste du siècle dernier.

Cette année,
marquée par le bicentenaire de notre grand homme,
nous sommes heureux de distinguer
non plus un étudiant mais un éminent professeur.

Pascal Salin,

professeur à l'Université de Paris-Dauphine,
ancien président de la Société du Mont-Pélerin,
a en effet reçu le mercredi 28 mars dernier
le Prix spécial Frédéric Bastiat,
pour l'ensemble de son œuvre.

Les principaux ouvrages de Pascal Salin :

L'Ordre monétaire mondial, Paris : PUF, 1982

L'Arbitrage fiscal, Paris : Robert Laffont, 1985,
réédition, Genève : Zlatkine, 1996

La Vérité sur la monnaie, Paris : Odile Jacob, 1990

Macro-économie, Paris : PUF, 1991

Libre-échange et Protectionnisme, Paris : PUF, Que sais-je ?, 1991

La concurrence, Paris : PUF, Que sais-je ?, 1995

Libéralisme, Paris : Odile Jacob, 2000